

Bois des Hautes Etudes
Commerciales,
Rue Tixer et St-Hubert

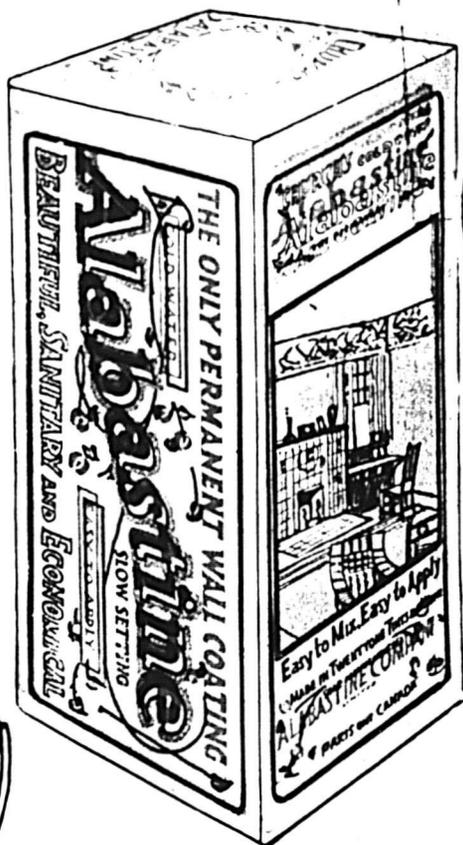
PREMIER COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 28 décembre 1917

Vol. XXX—No 52



Voici les Spécialités de Peintures et les Peintures
les plus profitables et se vendant le mieux,
qui soient sur le marché.

Ecrivez pour plus amples informations à

McARTHUR, IRWIN, LIMITED
MONTREAL ESTABLISHED 1842 TORONTO

PAS D'ERREUR

NE commettez pas l'erreur de mettre en stock des marchandises de qualité inférieure —elles éloignent la clientèle.

Les marchandises de qualité supérieure attirent la clientèle et se vendent rapidement. Par l'écoulement rapide des marchandises et la multiplicité des ventes, vous augmentez vos profits.

Vous ne commettez pas d'erreur en tenant les

PRODUITS JONAS

qui se vendent rapidement et d'un bout de l'année à l'autre.

Sauce Worcestershire "Perfection" de Jonas
Essences Culinaires de Jonas

Moutardes Françaises de Jonas

Vernis Militaire de Jonas

Sont des articles classiques que tout épicier et tout marchand général doit avoir en mains. La ménagère les demande depuis 47 ans et elle doit avoir des raisons pour cela. La raison, c'est qu'elle trouve son profit à n'employer que des **PRODUITS** de **QUALITE SUPERIEURE**. Votre raison à vous de les tenir, c'est que vous les vendez.

N'attendez pas que vous n'en ayez plus pour donner votre ordre: Vous manqueriez des ventes.

HENRI JONAS & CIE,

MAISON FONDÉE EN 1870

173-177 rue Saint-Paul Ouest,

Montréal

Jour de l'An 1918



Voeux de

Bonne Année



DOMINION CANNERS, LIMITED
Hamilton

PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ livre et de ½ livre, boîte de 12 livres, par livre 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 liv. 0.33

Caracas Tablets Cartons de 50, 40 cartons par boîte, la boîte 1.35

Caracas Tablets, cartons de 50, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte 1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre 0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre 0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre 0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La dos. "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres 2.80

Paquets de 6 livres 5.50

Superb, paquets de 3 livres 2.60

Paquets de 6 livres 5.10

Crescent, paquets de 3 livres 2.70

Paquets de 6 livres 5.30

Buckwheat, paquets de 1½ livres. 1.75

— — — 3 livres. —

— — — 6 livres. —

Griddle Cake, paquets de 3 liv.

Paquets de 5 livres

Pancake, paquets de 1½ livre

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets 0.00

Pancake, paquets de 1½ livra.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

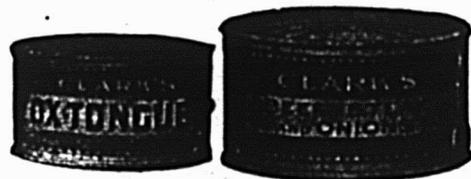
Pour les cartons contenant ¼ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED, Montréal.

Conserves	La douz.
Corned Beef Compressé	½s. 2.90
— — —	1s. 4.25
— — —	2s. 9.00
— — —	6s. 34.75
— — —	14s. 75.00

Roast —	½s. 2.90
— —	1s. 4.00
— —	2s. 8.50
— —	6s. 34.75
Boeuf bouilli	1s. 4.00
— —	2s. 8.50
— —	6s. 34.75
Veau en gelée	½s. 2.90
— —	1s. 4.21
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine	0.95
do, 43 livres, 4 douzaines, la douz.	1.35
do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine	2.00
do, boîtes plates, 51 livres, 3 douzaines, la douzaine	2.90
— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres	2.00



— au lard, grandeur 1½	
Sauce Chili, la douzaine	1.85
— Tomates, la douzaine	1.85
Sans sauce la douzaine	1.60
Pieds de cochons sans os	1s. 3.50
— — —	2s. 3.50
Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc	½s. 2.35
— — — de ferblanc	1s. 3.35
— — — pots en verre	1s. 3.50

Aidez Vos Clients A Economiser

Les oeufs coûtent partout jusqu'à \$1.00 la douzaine; cela signifie qu'ils sont trop coûteux pour que la plupart des ménagères puissent s'en servir pour fins de cuisson.

La Poudre d'Oeufs "POPULAIRE'S"

pour gâteaux, puddings, etc., fait le même travail et donne la même satisfaction que les oeufs frais.

Un paquet de 10 cents contient l'équivalent d'une douzaine d'oeufs.

Vous pouvez en vendre aisément et faire de bons profits.

Ecrivez-nous aujourd'hui pour les prix

La COMPAGNIE IMPERIALE Enregistrée
26 rue Demers et 645 rue St. Valier, Quebec (P.Q.)

**A l'Occasion du
Nouvel An**

Il nous fait plaisir d'adresser à nos amis et clients nos meilleurs voeux de santé et de prospérité. Nous espérons, qu'en dépit des heures graves que traverse notre pays, vos affaires continueront à être florissantes, car les activités industrielles loin de se ralentir, ne feront que s'aviver, assurant ainsi une consommation abondante dont vous aurez à remplir les besoins.

The Montreal Biscuit Company
MONTREAL
Manufacturiers de Biscuits et Confiseries



A L'OCCASION

DU JOUR DE L'AN

*Message adressé aux épiciers en détail par
HUDON & ORSALI, LIMITEE, épiciers
en gros; importateurs de produits alimentaires, thés, vins et
liqueurs; propriétaires des célèbres marques d'épicerie et de
produits alimentaires SIGNAL; Agents de l'huile d'olive
"ADOLPHE PUGET".*

*Parmi les heures difficiles que traverse notre
pays actuellement, la date du premier de l'an
vient mettre comme une trêve à nos soucis et à
nos difficultés, et il nous semble que le mo-
ment est bien choisi pour faire naître dans tous
les coeurs l'espoir en des jours meilleurs et
pour regarder l'avenir avec un sentiment plus
confiant et une énergie renouvelée.*

*Au moment donc d'aborder l'année 1918, nous
adressons nos vœux à tous nos clients et amis,
avec le désir sincère qu'ils se réalisent sous
forme de bonheur et de prospérité.*

HUDON & ORSALI, LIMITEE,

79 Rue Saint-Paul Est,

Montréal.

— — — en verre	½s. 2.75
— — — en verre	¼s. 1.75
Langue, jambon et pâté de veau	½s. 1.95
Jambon et pâté de veau	½s. 1.95
Viandes en pots épicées, boîtes en fer blanc, boeuf, jambon, langue veau gibier	¼s. 0.65
— — — en fer blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier. ¼s.	1.30
— — — de verre, poulet, jambon, langue	¼s.
Langues	½s.
— — —	1s.
— — — de boeuf, boîtes en fer blanc	¼s. 2.75
— — —	1s. 7.50
— — —	1½s. 12.00
— — —	2s. 15.50
— — — en pots de verre	1s.
— — — de boeuf pots de verre	size 1½
— — —	2s.
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	1s. 2.70

Viande hachée.	
En seaux de 25 livres	0.17
En cuves, 50 livres	0.17
Sous verre	2.25

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,	
— 56" 16 —	2.50

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2	1.22
— — — 24 " — ¼ — 2	1.70
— — — 17 " — 1 — 1	2.25

Boîtes carrées	
Seaux 24 livres	0.24
— 10 —	0.25
— 8 —	0.27

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine	10.00
--	-------

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine	0.95
do., 43 liv., 4 douz., la douz.	1.25

Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz.	5.00
do, 42 liv., 2 douz., la douz.	2.00

do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.00
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	2.20

do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	10.25
do, grosses boîtes, 82 liv., ¼ douz., la douz.	19.50

FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	0.85
--	------

do, 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	1.15
do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz.	1.75
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.45
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	2.75
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	9.00
do, grosses boîtes, 82 liv., ¼ douz., la douz.	16.00
Pork & Beans, Tomato, 1½	1.25
Pork & Beans plain, 1½	1.60
Veau en gelée	2s. 0.00
Hachis de Corned Beef	1½s. 2.00
— — —	1s. 2.50
— — —	2s. 5.50
Beefsteak et oignons	¼s. 2.90
— — —	1s. 4.25
— — —	2s. 5.50
Saucisse de Cambridge	1s. 4.00
— — —	2s. 8.00
Pieds de cochons sans os	¼s. 2.50

Prix sujets à changements sans avis.
Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).
Vendues en Canistres Seulement
Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett; en vigueur depuis le 12 octobre 1917:

F.O.B. Franco	
Toronto dans Qué.	
la et Ontario	
	La liv.
Seaux en bois, la liv.	0.09 0.10
Seaux en bois, 50 liv.	0.08¼ 0.09¼
Caisses en bois 50 liv.	0.07¼ 0.08¼
Canistres 5 livres	0.11¼ 0.12¼
Canistres 10 liv.	0.10 0.11¼
Barils en fer 100 livres.	0.07¼ 0.08¼
Barils 400 livres	0.07¼ 0.08¼



Mince meat	1s. 2.70
— — —	2s. 3.80
— — —	3s. 4.90
— — —	4s. 6.75
— — —	5s. 12.00



"COW BRAND" la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le "Cow Brand." Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand de gros en a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturiers **LIMITED.**

MONTREAL

Quand vous vendez les

57 Variétés

de

PRODUITS ALIMENTAIRES PURS

de

HEINZ

Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

H. J. HEINZ COMPANY

Usine Canadienne: Leamington (Ontario)

Entrepôts: Toronto et Montréal

Fournisseurs du gouvernement de Sa Majesté

1842

1918

Nos meilleurs souhaits de

Succès et Prospérité

à tous nos nombreux

Clients et Amis

à l'occasion de la

Nouvelle Année



Nous espérons que nos relations cordiales se continueront et que vous nous accorderez votre confiance comme par le passé.



L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Epiciers en Gros et Importateurs

MONTREAL

1842

1918

A la Veille du Jour de l'An

O'est avec plaisir que nous profitons de l'occasion pour adresser à nos nombreux amis nos voeux de bonne année. Nous espérons que 1918 verra la réalisation de tous leurs désirs et que les voeux de succès que nous formulons à leur adresse leur seront, à cette date de l'année le gage précurseur de jours heureux.

W. Clark Limited,
MONTREAL

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW	CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE	CIDRE DE POMME
CREAM SODA	KAU MINÉRALE
LEMON SOUR	FRAISE
CHERRY CREAM	ORANGE
CHAMPAGNE KOLA	SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE LASALLE 266

SAUCISSE DIONNE

Tél. Lasalle 92



Faite Exclusivement de

PORC FRAIS

La Meilleure Saucisse au Monde

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

DIONNE'S SAUSAGES
287 RUE ADAM, MAISONNEUVE

Les clients satisfaits sont
le meilleur actif d'un
commerce d'épicerie
Les préparations de
**Cacao et de Chocolat
de BAKER**



sont dignes de confiance; tous jours d'une qualité uniformément supérieure de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

REGISTERED TRADE-MARK

Faite en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1789
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturier des Marques

Edwardsburg.

- Empois de buanderie. La liv
- Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres)0.10 1/2
- White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre)0.11
- Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres0.11
- Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres)0.11
- Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres)0.11
- Edwardsburg Silver Gloss, paquet de 1 liv., (30 livres)0.11
- Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres0.13 1/2
- (36 liv.)
- boîtes à coulisses de 6 livres0.13 1/2
- Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres)0.11 1/2
- Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse3.50
- Celluloïd
- Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse4.80
- Empois de cuisine.
- W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.)0.12
- Canada Pure Corn Starch (40 livres)0.11
- Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre0.15
- (Boîte de 20 liv., 1/4c. en plus, excepté pour la farine de pomme de terre).

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL



Tel. Bell Est 3665

L. SEMETEYS

Manufacturier de
Confitures, Sirop, Oignons, Cornichons, Beteraves.

Demandez nos
Liqueurs de Familles

191 rue Montcalm
MONTREAL

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

"SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les
Allumettes



Que vous
devriez vendre
à vos clients

AVIS IMPORTANT

Le Comité International du Sucre, à New-York, a fixé comme base pour le sucre brut cristallisé de la nouvelle récolte de Cuba, le prix de \$5.92, droits payés à New-York. Ce prix représente 1 cent de moins que les prix actuels en vigueur pour les sucres bruts cristallisés de Cuba. La nouvelle récolte de sucre brut de Cuba commencera à arriver en janvier.

Les prix des sucres raffinés baisseront nécessairement, en raison des prix moins élevés pour les sucres bruts.

THE ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, LTD., MONTREAL

Sirap de Blé-d'Inde. Marque Crown.

Par caisse

- Jarres parfaitement cachetées, 8 livres, 1 douz., en caisse . . . 4.75
- Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse . . . 5.15
- Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse . . . 5.50
- 10 liv., ¼ doz. en caisse . . . 5.25
- de 20 liv., ¼ doz., en caisse . . . 5.20
- (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).
- Barils, environ 700 livres . . . 0.07 ½
- Demi-Baril, environ 350 livres . . . 0.07 ½
- Quart de baril, environ 175 liv. . . 0.08
- Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque . . . 2.65
- — 3 gals., 28 ½ liv., chaque . . . 3.75
- — 5 gals., 65 liv., chaque . . . 5.25

Sirap de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse

- Boîtes de 2 livres, 2 douzaines . . . 5.65
- Boîtes de 5 livres, 1 douzaine . . . 6.00
- Boîtes de 10 livres, ½ douzaine . . . 5.75
- Boîtes de 20 livres, ¼ douzaine . . . 5.70
- (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).
- Fret payé pour 5 caisses de sirap ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirap et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.
- Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 1.40



Poudre à Pâte "Magic"

- Ne contient pas d'alun. La douz.
- 6 doz. de 2 oz. \$0.70
 - 4 doz. de 4 oz. 1.05
 - 4 doz. de 6 oz. 1.45
 - 4 doz. de 8 oz. 1.75
 - 4 doz. de 12 oz. 2.40
 - 2 doz. de 12 oz. 2.45
 - 4 doz. de 1 lb. 2.85
 - 2 doz. de 1 lb. 2.90
 - 1 doz. de 2 ½ lbs. 7.25
 - ½ doz. de 5 lbs. 12.95
 - 2 doz. de 6 oz. } à la
 - 1 doz. de 12 oz. } cse
 - 1 doz. de 16 oz. } \$1.15

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

LESSIVE
PARFUMÉE DE
GILLETT

La caisse

- 4 doz. à la caisse . . . 4.85
- 3 caisses 4.75
- 5 caisses ou plus 4.70



- Soda "Magic" la Caisse
- No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95
 - 5 caisses 3.90
 - No. 2, caisse de 100 pqt. de 10 oz. . . 4.35
 - 5 caisses 4.25
 - Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caisse de 100 livres, par caque . . . 4.65
 - Barils de 400 livres, par baril . . 13.20
 - Crème de Tartre "Gillett"



- ¼ lb. pqt. papier. La douz. (4 doz. à la caisse) 2.45
- ½ lb. paquets de papier
- ½ lb. Caisse avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 4.75
- (4 doz. à la caisse) 5.40

Par Caisse

- 2 doz pqt. ¼ lb. } Assortis 19.00
- 4 doz. pqt. ¼ lb. }
- 5 lbs. canistres carrées (½ douz. la lb. dans la caisse) 0.82 ½
- 10 lbs. caisses en bois 0.78
- 25 lbs. seaux en bois 0.78
- 100 lbs en barillets (baril ou plus) 0.73 ½
- \$60 lbs. en barillets 0.72 ½

**BORDEN MILK CO., LIMITED
MONTREAL**

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



LAIT CONDENSE

La caisse

Marque Eagle, 48 boîtes	8.75
— Reindeer, 48 boîtes	8.45
— Silver Cow, 48 boîtes	7.90
— "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes	7.75
Marque Mayflower, 48 boîtes	7.75
— "Challenge", "Clover", 48 boîtes	7.25



Lait Evaporé

Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes	6.40
"Tall", 48 boîtes	6.80
"Family", 48 boîtes	6.80
"Small", 48 boîtes	2.60

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes	5.75
— — "Petite", 48 boîtes	6.00
— Regal, 24 boîtes	5.40
Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes	5.75
— Marque Reindeer, petites boîtes	6.00

Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni "Bertrand"	manquant-
Vermicelle —	—
Sphaghetli —	—
Alphabets —	—
Nouilles —	—
Coquilles —	—
Petites Pâtes—	—

Extraits Culinaires "Jonas" La douz.

1 oz. Plats Triple Concentré	1.00
2 oz. — — — — —	1.90
2 oz. Carrées — — — — —	2.30
4 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.50
16 oz. — — — — —	14.00
2 oz. Rondes Quintessences	2.40
2 1/2 oz. — — — — —	2.70
5 oz. — — — — —	4.60
8 oz. — — — — —	8.00
8 oz. Carrées Quintessences	8.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	5.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	9.00
2 oz. Anchor Concentré	1.30
4 oz. — — — — —	2.15
8 oz. — — — — —	3.60
16 oz. — — — — —	7.20
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.95
4 oz. — — — — —	1.75
2 oz. — — — — —	3.25
16 oz. — — — — —	5.75

2 oz. Plats Solubles	0.95
4 oz. — — — — —	1.75
8 oz. — — — — —	2.25
16 oz. — — — — —	5.75
1 oz. London	0.65
2 oz. — — — — —	0.95
Extraits à la livre, de	\$1.25 à \$4.00
— au gallon, de	8.00 à 24.00

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

	La douz
Vernis à chaussures.	1.00
Marque Froment, 1 doz., à la caisse	1.00
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse	1.00
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau	\$2.50.

Moutarde Française "Jonas" La gr.

	2 doz. à la caisse	La gr.
Pony	10.00	
Small	9.00	
Medium	12.00	
Large	—	manquant
Tumblers	—	"
Mugs	—	"
Nugget	—	"
Athenian	—	"
Gold Band Tu	—	"
No. 64 Jars	1 —	"
No. 65 —	1 —	25.80
No. 66 —	1 —	28.80
No. 67 —	1 —	—manquant
No. 68 —	1 —	"
No. 69 —	1 —	"
Molasses Jugs	1 —	"
Jarres, 1/4 gal.	1 —	"
Jarres, 1/2 gal.	1 —	"

Poudre Limonade "Mesina" Jonas

Petites boîtes, 3 douzaines par caisse à \$15.00 la grosse.	
Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse, à \$36.00 la grosse.	
Sauce Worcestershire	15.00
"Perfection" 1/2 pt. à \$15.00 la grosse, 3 douzaines par caisse.	

LA COMPAGNIE D. HATTON

adresse à sa nombreuse clientèle ses voeux sincères pour une bonne et heureuse année 1918.

Elle tient aussi à remercier les marchands qui au cours de l'année qui finit, ont secondé ses efforts pour éduquer le public à consommer plus de poisson en vue de conserver le plus d'approvisionnement de viande possible pour aider à la cause des Alliés.

Elle est heureuse de voir que la campagne entreprise dans ce but a donné d'excellents résultats et que les marchands ont su en tirer profit, et elle espère que le mouvement lancé n'ira qu'en s'accroissant et que la consommation du poisson deviendra de plus en plus générale.

Les marchands qui font le commerce du poisson ont avantage à s'adresser pour leurs approvisionnement à

**LA COMPAGNIE D. HATTON
MONTREAL**

Voeux de Bonne Année

En vous adressant nos meilleurs voeux de bonne année pour 1918, permettez-nous de vous rappeler que nous sommes en mesure de vous fournir des livrets de comptoir (carnets à souches pour les ventes) et des nouveautés de toutes espèces en fait d'articles de publicité. Nos marchandises sont bonnes et nos prix sont avantageux. Laissez-nous vous donner nos cotations.

LAWRENCE & CO., LIMITED

251 rue St. Jacques.

Montréal

Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz.	3.60
Citron	2 — 1.80
Orange	2 — 1.80
Framboise	2 — 1.80
Fraise	2 — 1.80
Chocolat	2 — 1.80
Pêche	2 — 1.80
Cerise	2 — 1.80
Vanille	2 — 1.80

Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 livres.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz.	2.50
Chocolat,	— — 2.50
Vanille,	— — 2.50
Fraise,	— — 2.50
Citron	— — 2.50
Sans essence	— — 2.50

Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 2e classe.

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement. Empaqueté comme suit:

Caisse de 60 paquets de 1 livre.	\$3.45
— — 120 — de ½ livre.	3.65
— — 30 — de 1 livre.	—
et 60 paquets mélangés, ¼ livre.	2.55

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre . . . 0.45

Savoir faire ses Achats
est un Gros Agent
de Succès dans le
Commerce.

◆ ◆

EN consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleures maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.



The World's Best

(LE MEILLEUR AU MONDE)

De tous les aliments purs faits ou vendus au Canada, il n'y en a pas un qui tienne une plus haute place dans l'estime de l'Épicier que

Windsor
Table
Salt

FAIT AU CANADA

Il est son étalon de pureté depuis des années—et il a toujours maintenu sa réputation bien méritée de "Sel Canadian sans défaut."

THE CANADIAN SALT CO., LIMITED

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

Epiciers : *La Poudre à Pâte "Magic" ne manque jamais de donner le meilleur résultat. Vous ne sauriez la recommander trop hautement. Elle répond pleinement à ce qui vous est demandé. C'est la meilleure poudre à pâte de prix moyen sur le marché, et elle possède des qualités de levure égales, sinon supérieures aux articles de plus haut prix. Elle donne satisfaction—elle se fait des amis par elle-même. Vous avez besoin de ce commerce et des profits qu'il donne. Notre appropriation d'argent pour l'annonce dans les journaux en 1916 se dépense journellement. En obtenez-vous votre part de résultats?*

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE



E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



L'ANNEE 1918

sera la plus grosse année de consommation de poisson. C'est dire que les aliments marins de la

MARQUE BRUNSWICK

seront sur toutes les tables et que les marchands auront à répondre à une grosse demande pour les différentes lignes de Connors Bros.

La campagne éducative entreprise pour augmenter la consommation du poisson au Canada, jointe aux nécessités de l'heure présente d'économiser les approvisionnements de viande vous fera vendre en quantités considérables les délicieux aliments de la Marque Brunswick.

AYEZ-EN TOUJOURS EN STOCK.

COMMANDEZ-EN AUJOURD'HUI

Voici la liste des principales lignes:—

- 1/4 SARDINES A L'HUILE
- FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)
- HARENGS SAUCE TOMATE

- 1/4 SARDINES A LA MOUTARDE
- KIPPERED HERRING
- CLAMS

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 } PAR AN
 { Canada et Etats-Unis . \$2.00 }
 { Union Postale, fra . . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
 Le Journal des Marchands détail-
 lants
 Liqueurs et Tabacs
 Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits pay-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 28 décembre 1917

Vol. XXX—No 52

Voeux de Bonne Année

On pourrait penser que le moment est mal venu de formuler des voeux de bonheur et de prospérité, les temps tristes que nous traversons ne prêtant guère à des démonstration de joie et à des espoirs de succès.

Cependant, il nous semble que pareils voeux ont bien leur place ici, en ce jour, puisqu'ils ont pour objet de souhaiter des moments meilleurs et qu'ils font appel à des temps où disparaîtra la détresse qui nous a envahi et où la confiance renaîtra dans tous les coeurs.

C'est dans cet esprit que nous adressons à nos amis, annonceurs et lecteurs, nos voeux les plus sincères pour l'année qui va commencer et nous espérons que d'heureux événements viendront au cours de 1918, éclaircir l'horizon commercial si obscurci en ce moment.

Le Prix Courant

Ne courez aucun risque de perdre des ventes; ayez toujours en
mains un ample stock de

TABAC NOIR A CHIQUER

Black Watch



UNE MESURE PROHIBITIVE

A partir du 24 décembre, il est défendu dans tout le Canada d'importer des liqueurs alcooliques. C'est là ce qui a été décrété, samedi, par le gouvernement fédéral en vertu de l'acte des mesures de guerre. Cependant les commandes qui ont été données avant le 24 décembre pourront être remplies et les liqueurs ainsi commandées pourront être reçues dans le pays, mais pas après le 31 janvier prochain. De plus il sera interdit de transporter de telles liqueurs dans les parties du Canada où le commerce en est défendu après le 1er avril prochain. Il se trouvera ainsi que la vente des spiritueux ne pourra plus être faite après cette dernière date que dans certains endroits de la province du Québec où la prohibition n'a pas encore été établie. Encore le gouvernement se propose-t-il d'établir la prohibition dans tout le Dominion à une date qui paraît devoir être assez prochaine et qu'il annoncera plus tard.

La raison donnée pour l'adoption de ces mesures, c'est qu'il est essentiel pour la conduite efficace de la guerre que le gaspillage de même que les dépenses inutiles soient empêchées et que tout ce qui peut servir d'aliment soit entièrement consacré à la nourriture dans le pays. Le commerce des spiritueux, est-il dit dans le préambule du décret, est entièrement contre la réalisation de ce but. Il est bien entendu que ces mesures ne s'appliqueront pas à l'importation des liqueurs alcooliques servant de médicaments, ou pour l'usage des manufacturiers ou des chimistes. Toutes ces mesures resteront en force pendant la durée de la guerre et pendant une période de douze mois après que la paix aura été conclue.

Cette mesure a créé comme de raison une grande sensation dans les commerces de liqueurs, tant de gros que de détail. La plupart des marchands de gros estiment que le délai d'un mois pour la livraison des commandes données dans les pays étrangers n'est pas suffisant d'autant que les facilités de transport sont loin d'être normales. D'autre part, on estime généralement que des mesures devraient être prises comme il a été fait en Angleterre, afin de protéger les marchands qui ont certains contrats ou qui se sont engagés à payer des loyers élevés en rapport avec leur commerce et qui se trouvent dans une situation difficile.

LA CONVENTION DES VOYAGEURS DE LA COMPAGNIE E.-W. GILLETT.

La compagnie E.-W. Gillett a tenu, à Toronto, du 17 au 22 décembre courant une importante convention de ses voyageurs de commerce qui réunissait tout son personnel de vente de tout le Canada. Toutes les provinces du Dominion étaient représentées et les assemblées se sont tenues sous la présidence de M. Emile Gauthier, représentant de la maison Gillett pour Québec et le district de Québec.

M. J.-A. Beaudry, le trésorier de l'Association des Marchands-Détaillants avait été invité à prendre la parole au cours de cette convention, il fit le mercredi 19 courant, une fort intéressante allocution sur les rapports qui doivent exister entre marchands et voyageurs et sur les moyens que ces derniers doivent prendre pour atteindre plus sûrement la clientèle. M. J.-A. Beaudry insista sur les qualités de personnalité qui font les bons voyageurs et qui leur assurent le succès. N'est pas bon voyageur de commerce qui veut. Il faut pour réus-

sir dans cette branche, des aptitudes spéciales, découlant du physique, du caractère, des dons oratoires, des facilités d'élocution et de cette bonhomie qui conquiert toutes les sympathies, dès les premières paroles échangées. Mais même lorsque l'on possède les qualités voulues, il faut se livrer à une étude approfondie de la nature humaine, il faut donner libre cours à sa perspicacité, à ses talents d'observation et ne rien négliger pour tirer parti de toutes les circonstances, de toutes les opportunités qui s'offrent à vous de faire de bonnes et sérieuses affaires. Quand bien même un voyageur représente une marque connue et appréciée dont la vente s'impose, il ne doit pas se départir de cette affabilité et de cette courtoisie qui sont la marque de la maison dont il est le mandataire. Tels voyageurs, telles maisons, pensent les marchands, et si le voyageur qui les visite a des allures peu courtoises, c'est la maison qui les a à leur service qui en subit les fâcheuses conséquences et qui en porte le discrédit.

D'autre part, on ne saurait trop s'appliquer à étudier le marchand au point de vue de la manière dont il doit recevoir les voyageurs de commerce. Trop de détaillants considèrent ce serviteur précieux comme un intrus et l'évincent sans même prendre connaissance de la proportion d'affaires qu'il leur apportait. En outre que cette manière d'agir est discourtoise, elle prive le marchand de renseignements qui pourraient lui être fort utiles. Il faut que le voyageur sache, dans ses relations avec le marchand, créer un sentiment de sympathie qui le fasse toujours accueillir avec plaisir; il ne doit pas hésiter à se mettre à la disposition de son client pour lui rendre service; il doit se montrer affable, empressé, de joyeuse humeur; il faut que son entrée dans le magasin soit comme un heureux événement attendu avec impatience. Comment se fait-il qu'on dise de certain voyageur: "Oh! celui-là, il fait des affaires là où personne ne saurait en faire." Tout simplement parce que ce voyageur a su se distinguer des autres, par une personnalité bien distincte; par un "tour" particulier qui lui assurent le succès en tout et partout. C'est à ce type que tous les voyageurs devraient essayer de ressembler et avec un peu d'efforts, ils peuvent y arriver.

La causerie de M. J.-A. Beaudry fut vivement appréciée.

Le personnel de vente de la province du Québec, de la Compagnie E.-W. Gillett, qui assistait à cette importante convention, était composé de MM. F.-C. Sydney, gérant des ventes, Emile Gauthier, Bruno Lizotte, K.-S. Canavan, L.-H. Archambault, A. Brossard, E. Savageon, A. Bourdon.

COMMENT LE TEMPS AUGMENTE LES DEPENSES

Dans une journée de huit heures, vous n'avez que 480 minutes. Ainsi donc, lorsque vous perdez cinq minutes, vous diminuez votre valeur de 1 pour 100. Votre stock tombe du pair à 99 pour 100. Si vous perdez 50 minutes, votre stock tombe à 90, et ainsi de suite. Si vous empruntez \$120,000 à 5 pour 100, vous payez 4 cents par minute. Si votre comptable commet une erreur et qu'il emprunte un jour trop tôt, il vous occasionne une perte de \$20. Beaucoup d'hommes d'affaires ont été aculées à la banqueroute parce qu'ils ne se sont pas rendus compte de cette question sans arrêt de l'intérêt.

LA REGLEMENTATION DU COMMERCE

RAPPORT DU COMITE DU COMMERCE D'EPICERIE

A une assemblée tenue la semaine passée dans le bureau du Contrôleur des Vivres, dans la Bâtisse de l'Excelsior Life, à Toronto, les représentants des manufacturiers ont ratifié unanimement le programme ci-dessous reproduit du Comité des Vivres, élaboré par les soins de comités conjoints de marchands de gros et de détaillants. On y verra que tous les distributeurs de vivres devront être porteurs de licence et soumis à des réglementations bien définies. L'hon. W.-J. Hanna, entend mettre ce programme en vigueur sans tarder, et il est de l'intérêt de tout le commerce de détail d'en prendre connaissance sérieusement.

A l'Hon. W.-J. Hanna, C.R.,
Contrôleur des Vivres.

Cher Monsieur,

Votre comité vous remet ci-joint le rapport sur les mesures et réglementations pour le licenciement et la conduite appropriée des affaires des manufacturiers, des marchands de gros, des agents à commission, des courtiers et des marchands-détaillants. Pour appliquer les mesures et réglementations nécessaires au contrôle des produits alimentaires, il est essentiel qu'il y ait une organisation compétente. Sans cela, il est impossible d'obtenir l'information requise. Les ramifications du commerce sont si complexes et si difficiles à atteindre, que sans un système complet et bien défini, il est impossible au Contrôleur des Vivres de fournir une direction intelligente.

L'organisation est nécessaire pour exercer la discipline, et sans la discipline voulue dans les différentes branches de la distribution, la justice pour chacun devient impossible. Toute transaction devrait être conclue avec l'idée de suivre une conception élevée de morale commerciale. Le système des rabais injustifiés qui règne plus ou moins à présent, est une pratique des plus pernicieuses et des plus démoralisantes, qui avilit dans son influence et encourage les méthodes qui répugnent au commerçant honorable, aussi est-ce le vœu de votre Comité d'élever le niveau de la vie commerciale au Canada.

Nous soutenons le principe que l'homme qui est subordonné à l'état, au bon gouvernement et à la discipline est un meilleur citoyen et un meilleur marchand ou manufacturier que celui qui veut faire loi par lui-même.

A notre avis, nul homme n'est un bon citoyen ou n'atteint le but le plus élevé de la citoyenneté, s'il ne soumet son individualisme aux désirs et besoins de l'état, et nous pensons que la chose devrait être ainsi dans les cas où les intérêts commerciaux sont en jeu, surtout pendant une grande crise nationale comme celle présente.

En qualité d'hommes d'affaires expérimentés, nous recommandons sans hésitation que toute loi qui affecte les droits du négoce et du commerce soit aussi claire que les injonctions de la loi morale telle que le "Tu ne voleras pas", afin que quiconque puisse lire sans éprouver de difficulté à comprendre, la loi ou les réglementations du Contrôleur des Vivres, dans leur plus ample application.

Après avoir déterminé ce qui est légal et juste dans l'intérêt de l'état, il ne devrait pas y avoir d'hésitation à punir tout manquement à observer les règlements adoptés par le Contrôleur des Vivres. L'hésitation à faire respecter la discipline est la pire chose qui puisse arriver, plus spécialement dans les circonstances présentes. Nous pensons que les matières afférentes au négoce et au commerce du pays devraient être traitées d'une manière pratique, semblable à celle qui préside aux destinées des chemins de fer du Dominion sous l'égide des membres de la commission des chemins de fer. La Commission des Chemins de fer ne discute pas des sujets comme le font des juristes ou des juges, mais traite les différents sujets soumis à sa considération en hommes d'affaires, et, jusqu'ici, il n'a pas été donné assez d'importance à l'homme d'affaires. Nous admettons qu'il y a dans le commerce bien des abus qui ne devraient pas être tolérés, et que ces abus ne peuvent être enrayés qu'en définissant les chaînons du commerce et en adoptant telles mesures et réglementations, en vue de prévenir les dits abus. Les marchands et manufacturiers de ce pays ne devraient pas être une loi par eux-mêmes, mais devraient être soumis à des lois et réglementations nettement définies et manifestement établies dans l'intérêt public.

En admettant que ce qui a précédé jusqu'ici a été la manifestation logique et loyale d'un effort fait dans l'intérêt national et pour traiter équitablement le consommateur, l'intermédiaire et le producteur, il est désirable que chacun comprenne les éléments fondamentaux ou les conditions du négoce et du commerce comme ils se sont développés dans les cent dernières années.

Aujourd'hui, les méthodes employées par le commerce dans tous les pays civilisés du monde, sont le résultat de l'évolution commerciale.

Considérons la chose un instant :

Nous ne pouvons commercer individuellement; ceci d'ailleurs est hors de question; ce qui était de bonne pratique commerciale il y a quarante ans, serait considéré comme absolument mauvais aujourd'hui.

A notre époque fébrile, il y a tendance de la part d'une grande majorité, à penser d'une façon trop générale et à tirer des conclusions beaucoup trop générales.

Il est plus sûr de prendre l'opinion de ceux que l'expérience des affaires rend capable de formuler des principes concrets, plutôt que de prendre l'opinion de ceux qui discutent du sujet avec la présomption générale que quelqu'un est à blâmer pour les prix élevés, et qui, sans raison valable, en arrivent de suite à la conclusion que c'est le système de distribution qu'il faut incriminer. De tels gens omettent volontiers le fait que nous sommes en guerre, et que des millions d'hommes qui étaient précédemment des forces productives, sont à présent des forces destructives, et que des prix élevés doivent nécessairement résulter de cette situation et prévaloir jusqu'à ce que les conditions redeviennent normales dans le monde entier.

Sans l'ombre d'un doute, le commerce (et notre effort dans la guerre) sont dépendants, et il est facile de s'en rendre compte, si nous considérons où nous en sommes aujourd'hui dans l'industrie et le commerce.

Aux premiers jours, un homme commença son commerce comme une unité, mais à mesure que la population augmenta, les demandes devinrent plus considérables et les petites entreprises se transformèrent en commerces plus vastes; alors, il devint nécessaire d'avoir de grandes usines et des méthodes perfectionnées de distribution, basées sur les exigences modernes.

L'augmentation des besoins du consommateur a augmenté le coût de la vie. Tout a augmenté: ses articles de luxe, ses produits de nécessité de toute nature. En conséquence, de plus vastes horizons s'ouvrirent à la main-d'oeuvre. Les salaires augmentèrent et l'augmentation des salaires provoqua l'augmentation du coût de tout article. Cela augmenta aussi le coût de conduire les commerces.

Si on pouvait limiter les besoins personnels de l'humanité, la demande serait réduite à un minimum, et comme résultat, les salaires baisseraient et automatiquement le coût de la vie s'en trouverait diminué. Ceux qui se laignent se sont rarement arrêtés à songer en se plaçant à ce point de vue purement économique. Nous avons atteint un état artificiel dans l'histoire du commerce, non seulement dans notre pays, mais dans tous les pays civilisés, et le marchand individuel est hors de question. Dans les étapes commerciales, nous avons d'abord commencé par l'échange d'un produit contre un autre. Il n'y avait alors, aucune distinction de classes commerciales et aucune division de responsabilité. Il ne s'agissait que d'un homme trafiquant avec un autre.

A mesure que, dans toutes les directions, nos besoins augmentaient, la production augmentait également et tendait à revêtir un caractère de spécialisation. A mesure que les demandes et les goûts des gens devinrent plus variés et qu'il fut nécessaire d'y pourvoir, il se créa graduellement une situation purement artificielle ou moyen par lequel les consommateurs de tout le Dominion purent voir leurs besoins satisfaits d'une manière rapide et économique. Cette méthode dut être divisée et c'est ainsi que graduellement elle se transforma en méthode économique comprenant le manufacturier, le marchand de gros et le détaillant.

Comme preuve de ceci, nous trouvons le texte suivant, dans un jugement émanant des Tribunaux Canadiens: "Il est reconnu que la meilleure méthode de distribution des produits du manufacturier est par le canal du marchand de gros et du détaillant, pour ensuite atteindre le consommateur, parce que c'est la méthode la plus économique. Et cela, parce que si le manufacturier essaye de traiter directement avec le consommateur, ou même avec le détaillant, il doit, dans un pays comme le Canada, dont la population restreinte est dispersée sur un territoire considérable, entretenir un important personnel de voyageurs et aussi établir des entrepôts pour ses marchandises dans les centres importants. Cela laisse entrevoir de grosses dépenses, car le voyageur qui n'a qu'une ligne d'échantillons est payé le plus souvent un salaire aussi élevé et certainement dépense autant en frais de voyage, que le représentant d'une maison de gros qui vend trois ou quatre cents articles différents."

Un des abus qui se sont produits, a été le subterfuge

employé par certaines maisons commerciales pour s'assurer des marchandises sur une base plus avantageuse que leurs concurrents. Le commerce légitime du pays a attiré ouvertement et avec persistance l'attention des manufacturiers sur cette condition spéciale des affaires commerciales et les tribunaux canadiens en ont fait mention, notamment dans un jugement rendu par sir Glenholme Falconbridge, juge en chef:—

"Les différents cas d'oppression alléguée et 'la mise à l'index du commerce' des personnes qui, soit ouvertement, soit par des expédients ingénieux, se disent appartenir au commerce de gros, et en même temps vendent au détail, sont donc aisément compris. Si ce système devait être mis en pratique, il causerait un tort considérable et démoraliserait le commerce, non seulement du marchand de gros, mais aussi du détaillant, tandis que le consommateur enfin de compte n'en aurait nul profit."

LE SUCRE

Vendre des marchandises au-dessous de ce qu'elles ont coûté, constitue une perte qui demande une surcharge correspondante si le vendeur veut continuer à faire ses affaires, et crée ainsi une double injustice, une telle pratique est donc vicieuse en principe et totalement contraire à la saine morale commerciale.

Il est vrai, sans contestation possible et en pleine connaissance de cause, qu'il est généralement admis que le Commerce d'Épicerie a pendant des années, vendu le sucre avec une marge au-dessous du coût réel de distribution.

Il est également vrai et admis par ceux familiers avec ce sujet, que l'épicier en gros peut distribuer et distribue le sucre pour une somme d'argent nettement moindre que ne pourrait le faire le raffineur s'il livrait directement au commerce de détail.

Comme il a été dit, le sucre a été distribué sur une marge consentie par le raffineur et qui est bien au-dessous du coût réel de distribution, et il est injuste et indésirable que tout commerce ou entreprise soit conduit avec déficit. Les raffineurs accordent au commerce de gros dans, l'Est, 30c par 100 livres, qui exigent un déboursé de plus de \$9.00, et sur ces 30c le marchand alloue 1% au détaillant pour le paiement au comptant, ce qui représente 9c par 100 livres, laissant au marchand de gros 21c par 100 livres, soit 2% et une fraction. Telle est la marge accordée au marchand de gros pour faire entrer le sucre dans son magasin et le distribuer au détaillant et pourvoir aux frais de magasinage, d'assurance, de camionnage, de tenue de comptes, d'encaissements, de pertes par mauvaises créances, sans compter les imprévus. Il est évident qu'une telle marge est absolument impropre à payer tous ces frais, et il n'est pas moins évident que l'épicier en gros perd de l'argent sur chaque livre de sucre qu'il vend.

Dans de telles circonstances, quand il est admis que l'épicier en gros PEUT distribuer le sucre pour moins qu'il en coûterait au raffineur et lorsqu'il est clairement démontré qu'il le distribue EN FAIT pour moins que ce qu'il en coûterait au raffineur, n'y a-t-il pas là un sérieux sujet de réflexion qui s'offre à l'intelligence ou à l'honnêteté de la presse et du public alors que l'on continue à dénoncer l'intermédiaire comme un

profiteur et un escroqueur? Et la chose est semblablement vraie pour tous les autres produits manufacturés distribués par le marchand de gros à un coût moindre que celui que devrait assumer le manufacturier pour les distribuer directement. Devant de telles conditions qui existent sans contestation possible, ne serait-il pas juste de faire comprendre au public que le commerce de gros est réellement un facteur économique dans la distribution des marchandises du producteur au consommateur?

• • •

LE CAMIONNAGE

Votre Comité, après s'être consulté avec un Comité de Détaillants, est d'opinion qu'on pourrait effectuer une grosse économie par l'établissement d'un système d'union, de groupement ou de livraison centrale et suggère que vous preniez des mesures rapides pour soumettre le problème à l'étude du commerce de détail de toutes les villes et cités d'une population de 5,000 âmes, ou plus.

Nous aimerions à ce qu'en attirant l'attention du commerce de détail sur ce sujet, vous soumettiez, en même temps, un moyen pratique à sa considération, de façon à ce que des décisions immédiates puissent être prises à ce sujet.

• • •

LES REGLEMENTATIONS QUI CONVIENNENT AU COMMERCE

Pour l'application efficace et pratique des suggestions que nous vous soumettons dans notre rapport, nous attirons l'attention sur la nécessité absolue de placer une licence sur toutes les classes de manufacturiers, de marchands de gros et de détaillants tenant des nécessités ménagères.

En outre du fait qu'il serait injuste de placer quelques classes du commerce faisant affaires en produits alimentaires, sous les réglementations du contrôle des vivres, et en même temps d'y soustraire certaines autres classes, nous sommes d'avis qu'il serait impossible d'obtenir les résultats satisfaisants auxquels tendent nos efforts et pour lesquels nous nous dépensons à moins que tout intermédiaire présent ou futur assurant la distribution au consommateur, soit soumis aux réglementations et pourvu d'une licence.

Les manufacturiers, les épiciers en gros et en détail ne sont pas les seuls pourvoyeurs de produits alimentaires.

Ces lignes sont également vendues par les fournisseurs de produits au gros et au détail, par les fournisseurs de poisson aux commerces de gros et de détail, les fournisseurs de farines et de céréales aux commerces de gros et de détail, les bouchers en gros et en détail, les fournisseurs de fruits et légumes aux commerces de gros et de détail.

Tous ces fournisseurs sont des canaux de distribution au consommateur et constituent un important facteur de distribution dont nous ne devons pas être oublieux. Notre rapport ne couvre pas les différentes lignes mentionnées, mais des lois et réglementations similaires à celles dont l'application est suggérée pour les épiciers en gros et en détail devraient être adoptées pour les autres classes du commerce.

(A suivre au prochain numéro)

LES DEPENSES D'UN COMMERCE. — QUELLES SONT-ELLES ET COMMENT LES CLASSIFIER?

La première chose qui doit être faite par celui qui veut connaître ses frais de vente est de connaître et de calculer les différents items qui, réunis, constituent le coût de faire des affaires ou de tenir commerce. Il faut une comptabilité méthodique pour connaître et faire le calcul de ces items. Heureusement, ces calculs sont des opérations excessivement simples, à la portée de tout le monde.

Pour déterminer les frais d'un commerce :

1. Chargez l'intérêt sur le capital.

Prenez pour cela le taux d'intérêt que pourrait rapporter votre argent si placé en hypothèques ou en obligations, à 6 pour cent par exemple. Par capital, il faut entendre l'actif net — l'inventaire, l'argent en caisse, les billets à recevoir.

2.—Chargez le loyer.

Comptez le loyer même si vous occupez votre propre local. Si vous êtes dans ce dernier cas, comptez comme loyer le revenu que vous retireriez de votre immeuble si loué à un autre, disons 8 pour 100 par exemple, plus les réparations, les taxes et l'eau.

3.—Chargez votre propre salaire.

Prenez un montant représentant la valeur de votre salaire comparativement à votre commerce; une somme approximativement le double de celle payée à votre principal employé. Comprenez dans ce montant la valeur des services fournis par tout membre de votre famille et qui n'émerge pas sur la feuille de paye.

4.—Chargez les salaires des employés à gages.

Ne comptez pas dans cet item les salaires ou gages des personnes engagées complètement ou partiellement dans le travail de livraison, ces salaires devant être comptés sous la rubrique des livraisons.

5.—Chargez les dépenses fixes.

Dans ce compartiment, il faut inclure les items qu'on peut déterminer ou qu'on connaît tels que: assurances de toutes natures, taxes, téléphone, consommation d'eau, lumière et chauffage.

6.—Chargez le fret.

Il faut comprendre dans ces dépenses le fret et l'express sur les marchandises entrant en magasin; le coût de l'emballage, les droits payés s'il y en a, etc.

7.—Chargez la livraison.

Ici comptez les gages des livreurs ou des messagers; les dépenses de chevaux et voitures ou d'automobiles; les items d'écurie, de remise ou de garage; les réparations, les accessoires, les dépenses de fret et d'express sur marchandises allant au dehors, les papiers d'emballage, ficelle, etc.

8.—Chargez les dépenses diverses.

Sous cette rubrique, placez la papeterie et les dépenses de bureau, les timbres de poste, les appels téléphoniques, les télégrammes, l'échange, le nettoyage, les petites réparations, etc.

9.—Chargez la publicité.

Et dans ceci, comprenez les annonces dans les journaux et toutes autres formes de publicité, matière imprimée, catalogues, articles de nouveautés et autres déboursés sous cette entête.

10.—Chargez les donations et souscriptions.

Comprenez sous cette rubrique les escomptes spéciaux ou les ristournes faites, ou les marchandises données pour oeuvres de charité.

11.—Chargez les pertes.

Cet item doit comporter les mauvaises dettes, le bris, le coulage, les poids ou mesures inexacts, les vols, les escomptes et pertes non prévues ailleurs.

12.—Chargez l'intérêt payé.

Par cela, nous voulons spécifier l'intérêt payé sur l'argent emprunté, et l'intérêt perdu sur comptes non collectés, ainsi que les escomptes perdus faute de paiement immédiat.

13.—Chargez la dépréciation.

Inclure dans ce paragraphe la dépréciation sur les bâties possédées et employées par vous dans votre commerce; et la dépréciation sur les meubles, les fixtures, les chevaux, les véhicules, les marchandises en stock, etc.

Ces différents items résument à peu près les frais qui constituent les dépenses d'un magasin. Avec ces entêtes bien précises, il devrait être aisé pour tout marchand-détaillant d'établir ses dépenses jour par jour, semaine par semaine, mois par mois, trimestre par trimestre, semestre par semestre et annuellement.

Chaque dépense doit être inscrite en son temps et à la place voulue. C'est le seul moyen d'obtenir une comptabilité exacte des dépenses d'un commerce.

FAMINE ET VIVRES

Les guerres ont toujours été suivies de famines. Il est même vrai que les conflits restreints ont entraîné chez les peuples qui y étaient engagés, des conditions très critiques. Aujourd'hui une famine mondiale nous menace. Le gaspillage éhonté du passé, et la grande diminution actuelle des produits alimentaires ont épuisé rapidement les réserves. Si la guerre se continue encore quelque temps, les nations aux prises devront faire des efforts surhumains pour éloigner d'elles les horreurs de la famine.

Le problème des vivres est international. Même en temps de paix, l'organisation sociale actuelle rend les nations plus ou moins dépendantes les unes des autres. Que faut-il alors penser de la situation en temps de guerre? Des millions d'hommes de l'Angleterre, de la France et de l'Italie sont sur les champs de bataille; ils n'aident par conséquent pas à la production des vivres. Avant la guerre, ces diverses nations dépendaient beaucoup des autres pays en matière de denrées alimentaires; à présent elles sont littéralement à leur merci.

Pour rendre la situation tangible, on peut dire que la production du blé au Royaume-Uni, en Belgique, en France et en Italie est inférieure, en moyenne, de 500.000.000 de boisseaux à ce qu'elle était avant la guerre. Il ne faut pas oublier que, pendant les trois années qui ont précédé la guerre, ces pays importaient ensemble un moyen de 750.000.000 de boisseaux par année; rappelons-nous aussi que l'état de guerre rend toute augmentation de production impossible d'ici à quelques années. La baisse de la production en blé n'est pas la seule, un déficit se fait sentir également dans les produits de la boucherie et de la laiterie. Les bestiaux de ces pays ne seront épargnés de l'extinction que par une administration d'une prévoyance extraordinaire.

Il n'y a que deux moyens de remédier à la situation: la conservation des ressources qui existent et l'accroissement de la production. Les pays en guerre appliquent ces remèdes; mais le manque de terrain, de

main-d'oeuvre et d'engrais, constitue un obstacle presque insurmontable à aucune augmentation sensible de production en Europe. D'un autre côté, la restriction du transport océanique et la grande distance qui sépare les pays en guerre de l'Australie, éliminent presque totalement ce pays comme source d'approvisionnement. Ce sont donc le Canada et les Etats-Unis qui devront faire face à la situation. En 1915, on n'a ensemencé que 39.000.000 d'acres au Canada. En 1916, ce chiffre a baissé d'environ 4.000.000. Que l'on attribue cette réduction au manque de main-d'oeuvre ou à d'autres causes, le résultat est grave en temps de guerre. On peut, jusqu'à un certain point, remplacer les hommes par des femmes, et par des machines plus effectives pour les travaux de la ferme. En Angleterre, plusieurs femmes ont quitté les villes pour le travail de la terre; de meilleures machines agricoles ont été employées dont le gouvernement a fourni une partie, moyennant une légère redevance. Par ce moyen ce pays a grandement accru sa production de denrées alimentaires. Bien que la guerre ait enlevé beaucoup d'hommes à la charrue, au Canada, ce pays suivra sans doute l'exemple de la mère-patrie.

LA CONSOMMATION DE LA GAZOLINE

Nous extrayons du pétrole brut canadien environ 20 pour cent de la gazoline dont nous nous servons; le reste est importé ou tiré de l'huile brute. Une grande partie de notre pétrole et de notre gazoline nous est fournie par les Etats-Unis. La consommation excède la production en ce pays; on y fait appel, pour le surplus, à l'excédent des années passées. Une plus forte consommation, pour les besoins de la guerre, en 1918, épuisera grandement cette réserve. D'un autre côté, on a raison de supposer que la production de 1917, aux Etats-Unis, sera inférieure à celle de 1916, et l'on calcule que la consommation, pendant cette année, excédera la production de 60.000.000 de barriques. Il faudra prendre cet énorme excédent de consommation sur la réserve de 150.000.000 de barriques, en dépôt le 1er janvier 1917.

Vu cette situation et ses effets sur le Canada, et le fait qu'il faut économiser de la gazoline pour les nécessités de la guerre, empêchons le gaspillage ou l'usage inutile; encourageons l'emploi des substituts et développons l'industrie de l'huile de schiste au Canada, si la chose est économiquement possible.

Aux Etats-Unis, on dépense la moitié de la provision de gazoline en voyages de plaisir; nul doute que l'on consomme approximativement la même proportion au Canada pour la même fin.

Le Directeur du Bureau des mines des Etats-Unis donne les conseils suivants, à ceux qui se servent d'automobiles. Leur mise en pratique économisera la gazoline.

(1) Ne laissez pas votre moteur au repos; (2) servez-vous d'huile à lampe pour nettoyage à faire à la voiture au garage; (3) ne laissez pas couler le carburateur, et habituez-vous à fermer la gazoline du réservoir; (4) vous obtiendrez plus de force et d'économie de combustible, par une bonne réglementation du mélange de la gazoline et de l'air dans le moteur. On ne demande pas aux propriétaires d'automobiles de mettre leurs voitures au repos, mais de s'en servir économiquement et intelligemment, soit pour leurs affaires, soit pour leur plaisir.

HOMMAGE AUX COMBATTANTS

La compagnie H.-J. Heinz, dont les 57 variétés de produits alimentaires sont si réputés entend rendre hommage à ceux des employés qui combattent pour la cause des alliés. Et à cet effet, elle a eu l'originale idée de placer sur sa bâtisse administrative trois grands drapeaux dont chacun chante l'effort d'un pays et le sacrifice de ses enfants, par un nombre d'étoiles correspondant au nombre des soldats pris dans le person-



nel de la maison Heinz pour les armées alliées. On remarquera par la vignette reproduite ici, que le drapeau marqué "U.S.A." contient 78 étoiles, que le drapeau marqué Angleterre s'adonne de 102 étoiles et que sur les couleurs canadiennes scintillent 14 étoiles. Bientôt le drapeau canadien s'étoilera davantage et les passants qui salueront ces drapeaux auront un sentiment de reconnaissance pour les braves qui défendent leurs libertés. C'est à l'occasion de la trentième convention annuelle des gérants de vente, représentant les forces vendantes de la maison Heinz dans le monde entier, que furent arborés ces glorieux drapeaux.

ACCUSE DE RECEPTION

Nous avons reçu, sous une forme ou sous une autre, les vœux de saison des différentes institutions suivantes; nous y avons été très sensibles et leur témoignons les mêmes sentiments.

Canada Life Insurance Co.
Les Prévoyants du Canada.
Connors Bros.
Atlantic Sugar Refineries, Limited.
W.-H. Bradford & Company, Inc.
M. & Mme J. Cuthbertson Doyle.
The National Paper Co., Ltd.
La Librairie Beauchemin.
Henry Disston & Sons, Inc.
La Cie de Papier Rolland, Limitée
The Mortimer Co., Limited.

DAOUST, LALONDE & CO.

C'est avec plaisir que nous avons reçu le calendrier original de la maison Daoust et Lalonde, l'important manufacturier de chaussures réputé, et nous sommes persuadés que ceux de nos lecteurs qui en recevront l'envoi sur demande, en apprécieront vivement l'ordonnance et le soin typographique. M. Daoust, directeur de cette institution est parti en voyage d'affaires pour toute la semaine.

HAUSSE DES TARIFS DE TRANSPORT

La commission des chemins de fer a donné sa décision, cette semaine, sur les demandes d'augmentation des taux de fret formulées par les compagnies de chemins de fer et elle a accordé la permission qu'on sollicitait d'elle.

D'une manière générale, les taux seront augmentés de quinze pour cent dans la partie est du pays, à l'est de Port-Arthur, et ils seront haussés de dix pour cent dans l'ouest.

L'augmentation sera de quinze cents par tonnes, pour le charbon, de cinq cents la tonne pour la terre, le gravois et la pierre concassée. Le grain dirigé sur les ports du Lac Supérieur paiera un taux additionnel de deux cents par 100 livres. Il paiera encore davantage, en d'autres endroits du pays. Le transport du bois par tout le pays, coûtera plus cher.

La commission permet une augmentation de quinze pour cent, pour le transport des voyageurs, excepté dans la Colombie-Anglaise, où les taux sont déjà plus élevés que dans le reste du pays.

En permettant ces augmentations, les commissaires considèrent que les chemins de fer ne feront pas, avec les nouveaux taux, des profits plus considérables que dans le passé. En effet, déclare le jugement, ces augmentations n'égalent pas l'augmentation dans les dépenses additionnelles nécessitées pour l'exploitation des voies ferrées. Si l'exploitation coûte ainsi plus cher, c'est dû à la hausse dans les prix de l'acier, du charbon et des matériaux nécessaires, hausse dont les chemins de fer ne sont nullement responsables.

LE SUCRE VA ENCORE BAISSER AUX E.-U.

Dans deux semaines, presque toutes les raffineries de sucre seront en opération, dit H. George Rolph, du département de l'Administration alimentaire, qui vient d'arriver à Washington. Il affirme qu'à la fin de janvier 50.000 tonnes de sucre pourront être mises sur le marché, de sorte que le prix baissera à 9 cents la livre au lieu de 10 cents. Plus de 25.000 tonnes de sucre brut sont actuellement expédiées de Porto Rico et de Cuba.

Je désire communiquer avec une personne ou maison pouvant m'aider à agrandir mon commerce de produits alimentaires ou autre ligne, soit fabrication ou représentation.

Je puis disposer d'un certain capital, beaucoup d'espace, cheval, voitures.

**DOMESTIC PURE FOOD,
292 Avenue Laurier-Est, MONTREAL.**

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

Du fait de la baisse des avoines sur les marchés de Chicago et de Winnipeg, un sentiment plus faible a prévalu sur le marché local et les prix sont tombés aux niveaux suivants:

Avoine No 3 de l'Ouest Canadien	0.89½
Avoine Extra No 1, d'alimentation	0.89½
Avoine No 1 d'alimentation	0.85
Avoine No 2 d'alimentation	0.82
Avoine d'Ontario et Québec No. 2 blanche	0.84
Avoine d'Ontario et Québec No. 3 blanche	0.83

le boisseau, ex-magasin.

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

Le marché local de la farine n'a subi guère de changement cette semaine. La demande de la part des acheteurs locaux et de la campagne a été importante pour farine de blé de printemps, et un bon volume d'affaires a été enregistré, tant pour livraison immédiate que pour envoi dans les 30 jours. Nous cotons:

Farine de blé du printemps:	
Premières Patentes	\$11.60
Secondes Patentes	11.10
Fortes à boulangers	10.90

le baril en sacs.

La demande pour farine de blé d'hiver a été également meilleure et de bonnes affaires ont été faites en patentes à 90 pour cent de \$10.70 à \$11.00 le baril en bois, et de \$5.20 à \$5.35 le sac, et en lots de chars de \$10.00 à \$10.25 le baril, en sacs.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Le son est vendue \$35 à \$37; le gru, de \$40 à \$42; les middlings, de \$48 à \$50; la moulée pure, de \$61 à \$63, et la moulée mélangée, de \$55 à \$56, la tonne, sacs compris. L'avoine roulée est cotée à \$5.30 en sacs en jute et \$4.77½ en sacs en coton de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Bonnes affaires en foin pressé,

avec ventes de lots de chars de No 2 à \$15.50; de No 3 à \$14.00 et de foin mélangé de trèfle, de \$11.00 à \$12.00 la tonne, ex-voie.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

La demande a été assez bonne et le marché a été assez animé. Les bestiaux de choix n'étaient pas en grand nombre, mais il y a eu par contre quelques lots de bonnes qualités qui ont été vendus à \$10.50.

Le nombre de veaux était restreint et les prix ont été élevés.

Le marché du mouton, comme la semaine dernière, n'a été que d'un intérêt ordinaire. Les porcs étaient fermes et les qualités de choix se sont vendues à \$18.

Les agneaux ont été très fermes, probablement à cause de l'insuffisance des offres provenant du froid excessif qui a empêché les fermiers de les expédier au marché. Quelques agneaux de choix se sont vendus à \$17.25.

Voici quels ont été les prix par 100 livres:

Bouvillons, \$8.00 à \$10.50; taureaux de boucherie, \$6.00 à \$8.50; vaches de boucherie, \$6.50 à \$9.50; veaux gras, \$7.00 à \$9.00; nourris au lait, \$12.00 à \$14.00; moutons, \$10.50 à \$17.50; porcs de choix, \$17.50 à \$18.00.

LES OEUFS

Par suite des approvisionnements limités le marché des oeufs est en forte hausse.

Nous cotons:		
Oeufs frais du jour.	0.60	0.65
Oeufs frais	0.54	0.55
Oeufs frais d'automne	0.50	0.52
Oeufs de choix des glacières.	0.00	0.46
Oeufs No 1 des glacières	0.00	0.42
Oeufs No 2 des glacières	0.38	0.39

LA VOLAILLE

Le ton du marché est bon pour la volaille de choix, mais comme les arrivages sont en grande partie de qualité inférieure il y a une

certaine faiblesse manifestée.

Nous cotons:

	La livre.	
Dindes	0.33½	0.34
Poulets	0.20	0.28
Poules	0.19	0.23
Canards	0.26	0.27
Oies	0.22	0.23
Dindes vivantes	0.00	0.25
Poulets vivants	0.18	0.25
Canards vivants	0.24	0.25
Oies vivantes	0.20	0.21

LES FEVES

Le commerce des fèves est meilleur. Nous cotons:

Fèves triées, 3 livres		
Canadiennes	8.00	8.25
Fèves triées, 5 livres	7.50	7.75
Fèves Yellow Eye		
oeil jaune)	7.00	7.25
Fèves Japonaises	7.75	8.00

LE MARCHÉ A PROVISION

Il y a eu hausse cette semaine, sur le porc et des ventes ont été faites en lots de chars de \$18 à \$18.50 les 100 livres pesées hors chars. En sympathie avec cette hausse, il y a eu aussi un plus fort sentiment pour porc apprêté et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros de \$25.50 à \$26.00 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

L'augmentation du prix du porc a entraîné l'augmentation de toutes les lignes de viandes fumées et séchées. La demande continue à être bonne en dépit des prix excessifs. Nous cotons:

Jambons, 8 à 10 livres	0.32	0.33
Jambons, 12 à 15 livres	0.31	0.32
Jambons poids lourds	0.30	0.31
Jambon bouilli, la livre	0.00	0.44
Bacon pour breakfast	0.40	0.41
Bacon de choix Windsor	0.42	0.43
Bacon Windsor dé-sossé	0.44	0.45

LES SUCRES

Il y a eu un sentiment plus faible pour les sucres cette semaine, et les prix ont été cotés pour le sucre granulé de \$8.80 à \$9.00. Cette hausse a été provoquée par la situation du sucre aux Etats-Unis. Nous cotons:

	les 100 liv.
Atlantic Sugar Company,	
extra granulé.	8.90
St. Lawrence et Canada Sugar Refineries.	8.80

L'HUILE DE COTON RAFFINEE EN HAUSSE DE 50c

Il y a eu une hausse de prix pour l'huile de coton raffinée. Ce produit est beaucoup employé dans la Province de Québec, pour sa haute valeur alimentaire et son prix économique.

La hausse, marquée par 50c du gallon, porte les prix actuels de \$2.50 à \$2.75 le gallon.

NOUVEAUX PRIX POUR LE SAVON

Les prix sur les marques courantes et bien connues de savon viennent d'être publiés.

Ils représentent une augmentation de 40c par caisse de 100 barres: les anciennes cotations étaient de \$5.75 et les nouvelles sont de \$6.15.

FRUITS ET LEGUMES

Plusieurs changements sont notés cette semaine, dans les prix des légumes. Les oignons espagnols en petits crates, se vendent à \$3.00, ce qui représente une réduction de 50c. par crate. Les nouveaux choux-fleurs de Californie seront sur le marché à \$3.00 la crate. Les pommes de terre douces sont plus fermes avec une augmentation de 25c, ce qui en porte le prix à \$2.50. La laitue de Boston est en baisse à \$1.50 la boîte. La mint américaine est en hausse, à 40c la douzaine. Le cresson de fontaine est beaucoup plus élevé à \$1.25 la douzaine. Les choux de Bruxelles sont offerts à 15c le qt., pour ceux cultivés au Canada et à 30c le quart pour les américains. Les citrons sont plus chers du fait des conditions de température et de la rareté du produit. Ils se vendent \$7.50 à \$8.00. Les oranges de Californie sont plus chères de \$5.50 à \$6.00 la caisse.

MELASSES — SIROPS

Il y a peu de stock de mélasse en mains. Les affaires sont limitées et se font sur une base de 86 cents le gallon. Le sirop de blé-d'Inde sont en très bonne demande et le marché continue à être ferme.

Nous cotons:—

Sirop de blé-d'Inde.	
Barils, environ 700 livres, la	
livre	0.07 1/2
1/2 barils et 1/4 barils, 1/4c de	
plus à la livre.	
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à	
la caisse	5.15
Boîtes de 5 livres, 5 doz. à	
la caisse	5.50
Boîtes de 10 livres, 1/2 doz.	
à la caisse	5.25
Boîtes de 20 livres, 1/4 doz à	
la caisse	5.20

Prix pour Ile de Montréal

Mélasse de la Barbade. Fancy	
Puncheons.	0.86
Barils	0.89
1/2 Barils	0.91
Pour les territoires en dehors, les prix sont de 3c au-dessous.	

NOUVEAUX PICKLES

Il ya eu une très bonne demande pour pickles de différentes marques dans les bouteilles et récipients de grosseurs populaires. La marque Regal coûte \$1.75 la douzaine, pour les grosseurs 12 onces en caisses de 2 douzaines.

Les 40 onces sont en caisses d'une douzaine et se vendent à \$3.25 la douzaine. Les seaux du même produit se vendent \$3.50. En oignons en conserve, il y a deux tailles de cette marque offertes: les bouteilles 12 onces, à \$1.75 la douzaine et les 40 onces, à \$3.35 la douzaine. Ces deux derniers sont placés en caisses d'une douzaine chaque.

LES THES

Il y a une bonne demande pour

les thés et le commerce est suffisamment approvisionné dans la plupart des qualités. Il y a eu des arrivages de thés du Japon, mais ces envois sont arrivés en mauvais état. Les prix se maintiennent fermes aux cours suivants:

Pekoe, Souchong, la livre . . .	0.38
à	0.40
Pekoes, la livre	0.40
à	0.46
Orange Pekoes	0.13
à	0.50

LES CAFES

Le commerce des cafés est bon en ce moment. Une des plus grosses maisons brûleurs de café, fait rapport que les affaires sont excellentes et que la collection marche bien. Les prix se maintiennent sur le marché local. Le Cacao est en active demande du fait du temps plus froid.

Nous cotons:

Bogotas, la livre.	0.28	0.32
Jamaïque, la livre.	0.23	0.25
Java, la livre	0.33	0.40
Maracaïbo, la livre	0.23	0.24
Mexicain, la livre	0.28	0.29
Mocha, la livre	0.34	0.37
Rio, la livre	0.19 1/2	0.20
Santos Bourbon, la lb.	0.24	0.25
Cacao—		
Cacao, en vrac, (pur)	0.30	0.35
Cacao, en vrac, (sucré)		0.25

ARTICLES DE CONSERVE

Les produits de conserve sont en bonne demande et des affaires importantes sont relatées. Ci-dessous, quelques cotations:

Saumon Sockeye—

"Clover Leaf" 1/2 liv. flats	\$2.45
"Clover Leaf", 1 liv. flats	4.00
"Clover Leaf", 1 liv. talls,	
caisses de 4 doz., la doz.	3.75
Chums, 1 liv., talls	1.80
Pinks, 1 liv., talls	2.40
Cohoes, 1 liv., talls	2.65
Red Springs, 1 liv., talls	2.70
Saumon de Gaspé, marque	
Niobé, (caisses de 4 doz.),	
la doz.	2.25

WHITE HORSE

SCOTCH

Le Premier Scotch Whiskey du Monde

EN VENTE PARTOUT

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Versé - - \$4,000,000

Réserve - - - - \$4,800,000

Siège Social, Montréal

98 Succursales dans tout le Canada

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1869

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPÉCIALITÉ

Mines de Fer--Wabana, Terre-neuve.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminoirs, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E.)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN
GROS AGENT DE SUCCES
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 56

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de UN ET TROIS QUARTS POUR CENT (1¾%), étant au taux de SEPT POUR CENT (7%) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1917, et sera payable au Bureau-chef de la Banque, à MONTREAL, et à ses succursales, le ou après le deuxième jour de janvier 1918, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 20 décembre prochain.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque mercredi, le 23 janvier 1918, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

TANCREDE BIENVENU,

Vice-président et gérant-général.

Montréal, 30 novembre 1917.

Déc. 7-14-21-28--Jan. 4-11-18

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

Le 26 décembre 1917.

Au lendemain de la Noël nous nous trouvons en présence d'une nouvelle rodomontade du kaiser. Nous voilà loin des propositions de paix attendues et dont la perspective a provoqué la hausse. Le monde de la bourse constate, mais un peu tard, qu'à prendre ses désirs pour des réalités, on s'expose à des déconvenues. Ainsi s'explique la faiblesse du marché, le manque de ressort des valeurs en l'absence pourtant de toute pression des baissiers.

Pendant des mois l'intervention du président Wilson a résumé les espoirs des compagnies de chemins de fer. Or cette intervention, on annonce qu'elle va incessamment se produire et sous la forme la plus heureuse : main-mise du gouvernement sur le matériel, militarisation du rail avec garantie de rémunération normale du capital et du travail. Tel est l'événement qui a dominé la Bourse aujourd'hui et la dominera peut-être d'ici le bout de l'an.

Théoriquement, la hausse des valeurs du rail et par réflexe celles de l'acier étaient donc indiquées. Or de la théorie à la pratique courante, à Wall Street surtout, il y a loin. Il est en effet constant que le monde de la Bourse escompte les faits de manière que lorsqu'ils se produisent on observe une réaction. Ce phénomène serait lui-même inexplicable si on ne tenait compte du fait nouveau dont Wall Street se préoccupe et qui ne se produira peut-être que dans un avenir éloigné.

On manque encore de précision sur le projet de réquisition des chemins de fer et en apparence c'est ce qui explique à peu près le manque d'enthousiasme de la clientèle à s'engager sur les valeurs du rail. Peut-être faudrait-il plutôt chercher à l'atonie du marché une autre cause et peut-être la trouverait-on dans le pessimisme qui règne au sujet des Italiens, dans l'appréhension fait naître le transport des troupes allemandes du front de Russie à celui de France.

Il est certain que la situation est grave mais au point de vue strict de la Bourse il ne faut pas s'en alarmer puisqu'elle se traduit par un surcroît de commandes, c'est-à-dire de recettes. Et c'est la situation industrielle et financière des compagnies qui fait la base de notre confiance dans le marché.

BRYANT, DUNN & CO.

LA BANQUE DE COMMERCE

Un actif de \$44,000,000 qui dépasse tout bilan présenté jusqu'ici.

La "Canadian Bank of Commerce" dans son rapport annuel, comme toutes les autres banques, a un bilan qui dénote un actif ignoré jusqu'ici, en même temps que le total des dépôts pour l'année finissant le 30 novembre dernier atteint un chiffre non prévu. Ajoutons que sous tout rapport, il y a augmentation substantielle de

profits réalisés. En somme, pour l'année, les profits nets s'élevèrent à \$2,637,555, ce qui représente un gain de près de \$200,000 sur 1916 et un autre de \$285,000 sur 1915. Voici un tableau comparatif des profits et compensations pour les trois ans :

	1917	1916	1915
Profits	\$2,637,555	\$2,439,415	\$2,352,035
Pour urgence	802,319	461,892	1,117,763
Total	\$3,439,874	\$2,901,307	\$3,469,799
Déduction—			
Div.	\$1,800,000	\$1,800,000	\$1,800,000
Taxe de guerre	150,000	147,288	122,906
Pension	85,000	80,000	80,000
Fonds patriotique	50,000	50,000
Croix Rouge, etc.	22,800	21,700	5,000
Dépôt à la réserve	\$1,000,000
Total	\$2,107,800	\$2,098,938	\$3,007,906
Bal.	\$1,332,074	\$ 892,319	\$ 461,892

Le montant des profits précités représente 9.25 pour cent sur le capital-actions et de tout repos. Établissant le revenu du placement total fait par les actionnaires. L'an dernier, l'échelle des profits nets comparative-ment au capital et au fonds d'amortissement était de 8.56 pour cent. Il y a deux ans, on enregistrait 8.25. Depuis, il y a eu amélioration constante et surtout dès la première année de la déclaration de la guerre malgré la rumeur établie que cette augmentation des profits chez les banques canadiennes n'a nullement été proportionnée à l'augmentation des espèces qu'on avait en caisse. La moyenne des profits accuse une augmentation de \$46,500,000, soit 276,000,000 l'an dernier dont \$190,000,000 représentaient environ les dépôts à bref délai ou portant intérêt. La circulation des billets durant l'année a été de \$19,259,347 contre \$23,995,204 l'an dernier, soit une augmentation de \$4,700,000. Ces émissions à la fin de l'année représentent une augmentation s'élevant à près de \$9,000,000 au-dessus du capital-actions, la limite du pouvoir d'émission régulière, la banque ayant à la réserve centrale d'or \$10,000,000. La balance des profits pour les dividendes est cette année de \$2,329,755 contre \$2,140,420 en 1917. Après avoir enlevé 10 pour cent pour le dividende régulier et les deux boni de 1 pour cent, il reste un surplus net de \$529,755 en 1918 comparé à \$340,427 pour l'année 1917.

Le 30 novembre dernier, l'actif de la banque était de \$344,000, dépassant tout total enregistré précédemment. Cette banque étant une banque pour le commerce, les crédits commerciaux accusent une augmentation de \$16,000,000 et ces prêts, croit-on, ne peuvent que contribuer à assurer l'expansion commerciale et le progrès de notre pays. Au 30 novembre, les escomptes commerciaux de la banque au Canada étaient de \$150,000,000, avec plus de \$50,000,000 en valeurs anglaises, du Dominion, de la province et des municipalités, soit une augmentation de 30 millions sur l'an dernier. La banque a aidé beaucoup aux intérêts de la classe agricole par l'escompte de billets. Son bilan pour la fin de l'année est de \$2,697,000 en numéraire, à peu près \$22,000,000 en billets de la Puissance, et \$10,000,000 dans la réserve centrale d'or. L'actif total à la fin de l'année était de \$167,336,942, soit 53 pour cent des engagements vis-à-vis du public.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTREAL

Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

l'hon. H.-B. Rainville, Président
17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS
39 rue S.-Sacrement
Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00
DEPOT AU GOU-
VERNEMENT . . . \$60,660.00

—Bureau principal:—
179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX,

Président et gérant général

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant



ASSURANCES

Cautionnements
Judiciaires

Garantie de Contrats
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages
Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

La Prévoyance

160 rue St.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J. G. GAGNE, gérant général

VOS YEUX
Demandent une attention spéciale



Consultez

J. A. LANGLOIS

Spécialiste de la vue

Diplômé de la Province du Québec et
de l'Etat de New York.

Examen scientifique de la vue avec
Instruments modernes.

—Tél. Bell Main 686—

8 Rue ST-JACQUES, MONTREAL

en face de l'édifice La Presse

Nous remplaçons les Verres brisés

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTURS:

J.-Gardner Thompson, Président
et directeur gérant; Lewis Laing,
Vice-président et Secrétaire; M. Chevalier;
A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Molson
Macpherson, J.-C. Rimmer,
Sir Frédéric Williams-Taylor,
L.L.D., J.D. Simpson,
Sous-Secrét.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

ASSURANCES

LE FEU ET LES THEATRES DE VUES ANIMEES

Un tiers en bois, les nouveaux édifices sont ignifuges

Les théâtres de vues animées sont devenus l'une des principales récréations populaires depuis quelques années. On a calculé que plus d'un demi-million de personnes s'y rendent chaque jour. Il faut donc que pareils théâtres soient à l'épreuve du feu et autres dangers. Ce sont surtout des femmes et des enfants qui les fréquentent; advenant une panique, les conséquences seraient désastreuses.

Au Canada, plus de 29 pour cent de ces théâtres sont construits en bois. En 92 cas, des familles habitent au-dessus sans d'autres issues que les escaliers, s'il éclate un incendie. Les chiffres suivants fournis par les autorités donnent une idée de la situation:

THEATRES DE VUES ANI- AU CANADA

	Théâtres en brique	Théâtres en bois	Logements au- dessus
Cités ou villes			
Plus de 10,000 de population ...	338	27	26
5,000 à 10,000	59	31	15
1,000 à 5,000	115	109	27
Moins de 1,000	28	57	24
Total	540	224	92

L'existence d'un si grand nombre de théâtres en bois paraît inconcevable, quand on sait à quel danger ils sont exposés par le feu; mais le fait se passe d'explication. Quand les vues animées étaient à leur origine, les promoteurs doutaient plus ou moins des profits qui en dériveraient; ils ne voulurent pas risquer de grandes sommes d'argent en des construc-

tions coûteuses. Plusieurs théâtres furent donc bâtis à la hâte et à peu de frais, et souvent les précautions les plus élémentaires furent négligées. Maintenant la construction est régie par des lois, complétées par des règlements municipaux qui sont mises en vigueur partout, afin de protéger la vie du public.

SIGNIFICATION DES PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada, en 1916, étaient de \$25,400,000; elles seront plus lourdes encore cette année. Elles sont tellement considérables que les chiffres sont impuissants à nous en faire comprendre le sens. Voici quelques formes tangibles de les présenter:

Le gouvernement canadien débourse mensuellement \$2,000,000 pour allocations aux épouses des soldats et à ceux qui en dépendent. Les Canadiens livrent aux flammes \$2,250,000 de propriétés par mois.

Les pertes que le Canada subit

Théâtres en brique	Théâtres en bois	Logements au- dessus
338	27	26
59	31	15
115	109	27
28	57	24
540	224	92

annuellement par le feu suffirait à payer 5 pour cent d'intérêt sur tous les emprunts de guerre contractés par ce pays, plus une somme qui, versée au fonds d'amortissement, éteindrait cette dette de guerre en trente ans.

La somme que le feu nous fait perdre chaque année achèterait 12,000,000 de boisseaux de blé pour les Alliés.

La valeur du grain et d'autres produits agricoles détruits par le feu au Canada, en 1916, égalait une moyenne de production annuelle de 1,500 fermes de cent acres chacune.

La valeur en argent des pertes causées par le feu au Canada, en 1916, aurait pu fournir 3,500 aéroplanes ou 25,000 mitrailleuses, ou maintenir plus de 20,000 hommes dans les tranchées, pendant une année.

GUERRE A L'INCENDIE

L'Angleterre et les autres pays d'Europe ont clairement démontré que les mesures appropriées, employées pour prévenir les feux, ont immédiatement produit des résultats notables; mais le Canada ne se presse pas d'imiter ces pays. Les pertes causées par cet élément augmentent, au lieu de diminuer. Dans l'intervalle de 1912-1915, les pertes ont atteint une moyenne de \$21,250,000 par année. En 1916, elles étaient de \$25,400,000; ce chiffre sera surpassé cette année. Les feux n'ont pas été plus fréquents. L'accroissement des pertes provient de la plus-value des propriétés détruites et des dommages plus considérables qui en ont résulté. Pour établir un contraste entre les pays où l'on applique de bonnes mesures préventives et le nôtre, disons, par exemple, qu'au Royaume-Uni, exception faite des incendies causés par l'ennemi, les pertes se sont élevées seulement à \$41,000,395 entre le mois d'août 1914 et décembre 1916. Pendant le même intervalle, les pertes au Canada, sans compter celles des forêts, ont atteint le chiffre de \$52,027,000. Ceci dévoile une situation qui réclame la mise en vigueur de mesures préventives radicales. Nous ne cesserons d'attirer l'attention du public sur le sujet, jusqu'à ce que l'on ait pris les moyens de remédier à ce gaspillage.



FRAPPANT UN BARGAIN!
1000 Blancs de Lettres, Enveloppes, Etats de Comptes, Envoies ou Cartes d'Affaires imprimés sur bon papier et livré sur réception de \$4.00 par la malle. Autres petites impressions livrées rapidement. Ecrivez nous aujourd'hui.
Imprimerie A. Letourneau
1545 Notre-Dame Ouest Montréal

TEL. MAIN 1956

CHAMBRE 408

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Joe. Mayer, H. C. S.,
1517 Papineau 154 Marquette



Les froids caractères d'imprimerie ne viennent guère à dire d'une façon chaleureuse les vœux de Santé et de Prospérité que nous formulons à votre adresse.

Nous hésitons à employer le mot "prospérité" dans les circonstances actuelles, car nul ne saurait en connaître la portée, tant que la guerre ne sera pas finie.

Nous nous efforcerons, pendant l'année qui va commencer, de vous donner le service le plus rapide que les conditions nous permettront. La guerre a assez duré pour que vous ayez pu vous rendre compte que les facilités de transport sont loin d'être idéales comme nous les désirions. La disette qui se fait sentir dans la plupart des lignes de commerce contribue à empêcher la livraison rapide des commandes.

Notre Compagnie s'est rendue populaire auprès de la clientèle par son "service", aussi est-ce notre intention de nous montrer dignes de cette réputation en autant que les circonstances n'y mettront pas obstacle.

LEWIS BROS. LIMITED
MONTREAL

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LES LAMPES ELECTRIQUES A REFLECTEUR EN HAUS- SE DE 10 POUR CENT

Il y a eu une hausse dans les prix des lampes électriques à réflecteur, d'approximativement 12 pour cent. Cette hausse s'applique à toutes les grandeurs et à tous les styles et le même escompte s'applique tant aux lampes de côté qu'aux lampes de queue.

LES CHAINES DE PNEUS SONT COTEES PLUS CHER

Une nouvelle liste de prix a été publiée pour les chaînes de pneus, et faisant ressortir une hausse de 10 pour cent. Cette hausse s'applique aux lignes Dreadnought. Elle s'applique aux grandeurs régulières aussi bien qu'aux grandeurs spéciales. La grandeur pour Ford, 30 x 3½ est cotée à présent, à \$4.50 le 33 x 4 à \$5.30; le 34 x 4, à \$5.50; le 35 x 4½ à \$6.00; le 36 x 4½, à \$6.20; le 35 x 5, à \$7.00 et le 37 x 5, x \$7.80. Il est donné l'escompte commercial régulier sur ces prix.

LES COUVERTS POUR RADIA- TEUR SONT EN HAUSSE

Une hausse de 35 pour cent a marqué les couverts doublés de peluche.

LES MIROIRS ORDINAIRES EN HAUSSE DE 25%.

Une hausse de 25 pour cent a été appliquée aux prix des miroirs. Cette hausse s'applique aux lignes régulières et prend effet immédiatement.

LES ARMES A FEU WIN- CHESTER EN HAUSSE

Les lignes des munitions d'armes à feu de la Winchester Repeating Arms Company ont subi une hausse d'environ 10 pour cent, d'après les dernières informations.

NOUVEAUX ESCOMPTES AN- NONCES SUR LES MUNI- TIONS AMERICAINES

Il a été annoncé cette semaine, de nouveaux escomptes sur les munitions américaines. Ces escomptes correspondent à environ 12½ pour 100, et concerneront toutes les lignes d'articles métalliques, militaires et de sports. Ils seront aussi appliqués aux capsules, aux primers et aux cartouches chargées. Les cotations sont établies, à présent, sur une base de 10 pour cent d'avance sur liste.

LA FICELLE DE COTON EN HAUSSE DE CINQ POUR CENT

Toutes les lignes de ficelles en coton ont subi une hausse de 5 pour 100. Cette hausse affectera aussi bien les ficelles en cônes qu'en ballés.

RATEAUX ET JOUGS EN HAUSSE

Il y a eu cette semaine une hausse dans les cotations des râtaux à foin, en bois. L'escompte s'appliquant précédemment à cette ligne était de 45 pour 100, et est réduit à présent à 40 pour 100. Il en est de même pour les jougs en bois pour chevaux employés extensivement dans certaines régions.

LES ARTICLES EN BROCHE SONT PLUS CHERS

Les nouveaux prix sont sortis pour les articles en broche. Ils se vendent comme suit: Brillants, en kegs, de 100 livres, \$5.50 et en boîtes de 25 et 50 livres, \$5.75 les 100 livres. Les articles en broche galvanisée sont cotés à \$6.25 le keg, et en boîtes de 25 et 50 livres, à \$6.50. Ces prix seront bien accueillis par beaucoup de marchands qui placent à présent leurs ordres pour commerce du printemps en clous et broches et qui seront, en conséquence, guidés sur la base à laquelle il con-

vient de prendre des commandes pour livraisons à leurs clients, au printemps.

L'HUILE DE LIN EN BAISSSE DE TROIS CENTS, LE GALLON

Un sentiment plus faible s'est manifesté dans les prix de l'huile de lin, représentant un déclin de 3 cents le gallon. Nous cotons:

Le gallon Impérial.	
Huile de lin	
Brute	Bouillie
1 à 4 barils—	
... \$1.36-\$1.40	\$1.38½-\$1.43
5 à 9 barils—	
... \$1.35-\$1.39	\$1.37½-\$1.42
10 à 25 barils—	
... \$1.34-\$1.38	\$1.36½-\$1.41

LA SHELLAC AVANCE DE 50c LE GALLON

Il y a eu une augmentation sur la shellac cette semaine, qui se chiffre à environ 50c le gallon. Les cotations s'établissent à \$4 pour shellac blanche en barils, et à \$4.25 le gallon, en cruches. L'orange est cotée à \$3.75 le gallon en barils et \$4.00 par lot d'un gallon.

LES PRODUITS DE PLOMB

Le marché du plomb en lingot étant considérablement plus faible, les produits manufacturés de plomb ont maintenu leur déclin d'un cent la livre. Nous cotons.

Montréal—	
Tuyaux de plomb, la liv. .	0.14
à	0.15
Tuyaux de dégagement, la livre015 0.16
Trappes et coudes en plomb sur la liste	net
Lead Wool, la livre	0.14
Plomb en feuilles, 3 livres pied carré	0.11½ 0.12
Plomb en feuilles, 3½ livres pied carré	0.11½ 0.12
Plomb en feuilles, 4 à 6 li- vres pied carré	0.13

FIL DE FER BARBELE

Il ya encore certaines difficultés à s'assurer du stock de quel-

ques lignes spéciales. Le fil de fer barbelé est maintenant pris en ordre, mais en quantités plutôt réduites, du fait des prix élevés qui sont demandés. Le fil de fer barbelé galvanisé se vend à \$6.00 les 100 livres et ceci couvre les lignes 4 x 6, 4 x 4 et 2 x 5.

LA TERE BENTHINE

La térébenthine fait preuve de tendances irrégulières sur le marché, certains marchands signalant de bonnes affaires, d'autres faisant rapport d'un calme plat. Les cotations sont les suivantes:

Térébenthine Le gallon Impérial 5 bbls. et plus \$0.73-\$0.75
Lots de 1 baril 0.75
Petites quantités 0.83

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN BAISSÉ

Les nouveaux prix pour le blanc de plomb à l'huile sont comme suit: en lots de cinq tonnes, \$15.50 les 100 livres; en lots d'une tonne, \$16.00 les 100 livres; en lots de moins d'une tonne, \$16.35 les 100 livres.

LE MASTIC EN HAUSSE

Il a été fait rapport de hausse, cette semaine, sur le mastic pur. La hausse régulière de \$1.00 les 100 livres sur qualités ordinaires a été portée à \$1.25. Le mastic ordinaire est très ferme, mais sans changement. Il est rumeur de hausse du fait de la rareté de la demande et l'augmentation du coût des récipients.

Les cotations sont: vrac, en casks, \$3.60 les 100 livres; vrac, en barils de 25, 50 ou 100 livres, \$4.45 et vessies en barils, \$4.70 les 100 livres.

LE PETROLE ET LA GAZOLINE

La cotation de la gazoline se maintient à 32½c le gallon Impérial, et celle du pétrole Royalite à 17c tandis que la Polarine s'inscrit à 20c le gallon Impérial. Il y a toujours rareté de l'huile crue et cela affecte directement le marché de la gazoline.

LA RARETE DU METAL EN FEUILLES EST SERIEUSE

Il n'y a pas d'amélioration dans la situation du métal en feuilles. Le fer blanc est presque impossible à obtenir. Les plaques Canada sont plus rares que jamais.

La tôle galvanisée demeure ferme. Toutes les grosses épaisseurs de tôle noire sont rares ainsi que celle des plaques pour bouilloire.

Nous cotons:
Montréal Les 100 livres
Tôle noire.

Calibre 10	\$12.50
Calibre 12	\$11.60
Calibre 14	\$11.50
Calibre 16	\$10.75
Calibre 18-20	\$9.25-\$10.25
Calibre 22-24	\$9.40-\$10.40
Calibre 26	\$9.45-\$10.45
Calibre 28	\$10.55
10¾ oz. (28 Anglais)	\$10.55
à	\$10.75

TOLE GALVANISEE

10¾ oz.	\$10.00
Calibre 28	\$9.65
Calibre 26	\$9.25
Calibre 22-24	\$9.05 \$10.45
Calibre 18	\$10.15
Calibre 16	\$8.70-\$8.85

CLOUS ET BROCHE

Bien qu'il n'y ait pas de changements dans les prix, le marché des clous et broche est plus fort que jamais et on fait rapport d'u-

ne bonne demande. Les clous en acier Standard sont cotés sur une base de \$5.50 les 100 livres et les clous taillés à \$5.75 de base. La broche est encore au prix de base de \$6.50 les 100 livres.

MONUMENTS

MARBRE & GRANIT

Spécialités: Sculpture, Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

Charbon

ANTHRACITE ET BITUMINEUX

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la province de Québec.

George Hall Coal Co. of Canada, Limited
26 rue St-Pierre, Montréal

Bonne et Heureuse Année!

C'est par ce vœu adressé à nos clients et amis que nous voulons commencer l'année 1918, avec le vif désir de voir ces souhaits se réaliser pleinement.

Nous profitons aussi de cette occasion pour remercier tous ceux qui, au cours de 1917 ont bien voulu nous favoriser de leurs commandes et leur renouveler l'assurance que dans l'avenir ils peuvent compter sur nous pour répondre à leurs besoins et leur fournir le meilleur service possible.

J. E. BEAUCHAMP & CO.,
Édifice Coristine, 20 rue St-Nicolas, Montréal



TWEED
SANITARY ODORLESS CLOSET

CLOSET TWEED

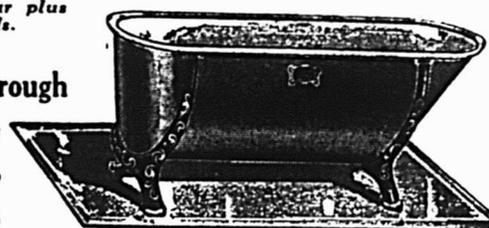
Sans odeur et sanitaire nécessaire dans toute maison n'ayant pas de connection d'égout. Installation facile. Pleine garantie. PRIX BON MARCHÉ. ECRIVEZ-NOUS.

BAIGNOIRE ACIER EMAILLE

Corps fait d'acier galvanisé de premier ordre, fini à l'intérieur de trois couches de Pur Email Blanc. Une baignoire très attrayante et durable à un prix modeste.

Ecrivez-nous pour plus amples détails.

The Steel Trough & Machine Co., Limited,
Tweed (Ont.)



LA CONSTRUCTION

Information générale. M. Jos. Courteau, Trois-Rivières, a reçu un contrat de la ville pour faire un rond à patiner sur la propriété limitée par les rues des Commissaires, Ferland, Saint-François-Xavier et de Tonnancourt.

Bureau du registre et cour de circuit, \$15,000, Louiseville. Propriétaire: Conseil de Comté de Maskinongé. Commis: J.-A. Ferron, Louiseville. Les contrats n'ont pas encore été accordés.

Deux magasins, \$8,000, Montréal (coin Boulevard Saint-Laurent et rue Saint-Zotique). Propriétaire et entrepreneur général: J.-H. Lamarche, 266 avenue Outremont, à Outremont, 2 étages, 50 x 96, construction en briques. Electricité, plomberie, chauffage, fini d'intérieur et peinture ne seront donnés pour contrats qu'à la fin de janvier.

Magasin et résidence, \$10,000, Saint-George. (Comté de Beauce). Propriétaires: Morissette et Frères. Construction à faire au printemps. Bâtisses récemment détruites par le feu.

Succursale de banque, Maisonneuve. (coin Notre-Dame et Seconde Avenue). Propriétaire: Banque de Montréal, 109 rue Saint-Jacques. Assistant gérant: R. Wood. Bureau temporaire de la succursale: 30 Première Avenue, Maisonneuve.

Deux résidences, \$6,000, Montréal. (2454 Avenue du Parc). Propriétaire: G.-H. Wilson, 80 rue Saint-François-Xavier. Entrepreneur général: J.-M. Martin, 212 rue McGill, 2 étages, 50 x 25, construction en briques. Toiture, plomberie et peinture non encore sous contrat. Travaux suspendus momentanément par rapport à la température.

Eglise, Notre-Dame-de-Grâces, Qué. Paroisse Saint-Augustin. Propriétaire. Paroisse. Prêtre: Pierre Hefferman, 254 Boulevard Décarie. Les fondations sont prêts pour l'édification de cette église; les travaux de construction commenceront au printemps. L'archi-

tekte n'est pas encore nommé.

Travaux à église et presbytère, \$25,000. Saint-Bonaventure, Comté de Bonaventure. Propriétaire: Paroisse. Curé: J.-E. Matte. Architecte: P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec. Les soumissions seront demandées vers le 19 janvier.

Supplément d'information. Hôtel Alexandra, \$35,000, Sainte-Anne-de-Bellevue. Propriétaire et entrepreneur général: Phyllis Rousseau. Architecte: C. Saint-Jean, 1140 rue Saint-Denis, Montréal. Pierre artificielle: Alex. Bremner, Ltd., 100 rue Bleury, Montréal, 3 étages, et bas, 55 x 128'6", et cuisine 25' x 38"; construction en pierre artificielle, fondation en ciment, toiture en gravols, chauffage à la vapeur, lumière électrique 15 b'ans, 17 bassins. La bâtisse consistera en 45 chambres, salle à dîner, 48' x 38"; Hall, 25 x 39; salet de danse, 22 x 48; salle de café.

Ecole, "Saint-Pierre Claver", \$200,000. Montréal. (coin Delorimier et Gifford). Propriétaire: Commission d'école, 87 rue Sainte-Catherine-Ouest, secrétaire trésorier: N. Lafontaine; Architecte: C. Bernier, 70 rue Saint-Jacques. Membres du conseil: Oscar Sénécal, C.R., 120 rue Saint-Jacques; Jos. McLaughlin, c-o Dominion Bridge Co., 145 rue Saint-Jacques. Gérant: G.-M. LePailleur (président), 3995 rue Bellefleur. Révérend Abbé Piette, 780 Boulevard Saint-Joseph-Est; Hector Hardy, 2538 Boulevard Rosemont; N.-Z. Cordeau, C.R., Palais de Justice.

Eglise, "Saint-Stanislas", \$175,000, Montréal. (Boulevard Saint-Joseph-Est). Propriétaire: 2 Congrégation R. C. Prêtre: Révérend M.-E. Piette. Le travail de reconstruction commencera au printemps et en même temps on procédera à la réparation de la vieille chapelle voisine qui sera employée temporairement. Les assurances pour cette perte par le feu, étaient de \$160,000.

Perte par le feu, Usine et garage. (Auto). Saint-Philippe-d'Argenteuil, Québec. Propriétaire: Téléphore Laframboise. Pertes, \$24,000.

Quelques assurances. Reconstructra de suite

Résidence, \$1 800, Montréal. (Saint-André, entre Everott et Hanotan). Propriétaire: Eug. Pean, 3233 rue Saint-André, 2 étages, 25 x 30, construction en briques, fondations en ciment, toiture gravols, chauffage, fournaise.

Six "flats", \$15,000, Montréal. (Notre-Dame-de-Grâces). Propriétaires et entrepreneurs généraux: Hand et Piché, 4865 rue Sherbrooke-Ouest, 2 étages, construction en briques. Contrats pour toiture et électricité non encore accordés.

Quatre "sheds", \$1,550, Montréal. (1300 rue Saint-Patrick). Propriétaires: Fraser, Brace & Co., 1300 rue Saint-Patrice, 1 étage, 25' x 75', 20' x 25', 20' x 25', x 20' x 23'. Construction en bois, toiture paroi.

Deux magasins, (chapellerie et barbier), \$13,000, Saint-Hyacinthe, 181 rue Cascades. Propriétaire: Victorie Caouette, 3 étages, 24 x 34, construction en briques. Entrepreneur général: Messier, 76 rue Notre-Dame.

Pertes par le feu. — Block d'affaires Nicolet. Propriétaires: magasin et résidence: E. Beauchemin, perte, \$1,000; Usine téléphonique, M. Pratte, perte, \$16,000. Magasin et résidence: Léopold Roy, perte, \$13,000. Perte totale, \$40,000. Partiellement couverte par assurance.

Supplément d'information. Cathédrale, Mont-Laurier, \$79,000. Propriétaire: Corporation Episcopale du Diocèse de Mont-Laurier. Architectes: Viau et Venne, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal. Entrepreneur: Samuel Ouellette, Mont-Laurier. Construction en briques. Charpente: entrepreneur général. Ce dernier cèdera tous contrats, sauf charpente.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

Rex, Rosaire Bourassa, 31 décembre, 10 a.m., 429 Saint-Valler, Coutu.

R.-C. Scott, J.-E.-R. Lévesque, 29 décembre, 11 a.m., 293 Fabre, Normandin.

Mme A. Bastien et vir, Chas. Lapointe, 31 décembre, 11 a.m., 3619 Casgrain, Bachand.

David Davis, Z. Davis & Co., C. Légal et Dom. Printing and Engraving Co., 31 décembre, 11 a.m., 20 Saint-Paul-Est, Coutu.

H.-T. Laponte et al, J.-C.-L. Poirier, 31 décembre, 10 a.m., 3977 Lecourt, Rochon.

Howard-R. Richey, Jos. de Salaberry Bossé et Dorchester Electric Co. et

al, 31 décembre, 11 a.m., Chambres du Shérif de Montréal, 1,000 parts de la Eastern Can. Copper Corp., toutes payées, DeCelles.

J.-R. Mainville, Théo. Brosseau et al, 31 décembre, 11 a.m., 51 Saint-Jacques, Lapiere.

Ville de Verdun, Aleb. Brisson, 31 décembre, midi, 988 Verdun, Pigeon.

W. Dubreuil, A. Lachaine, 31 décembre, 11 a.m., 243 Roberval, Pigeon.

F.-A. Généreux et al v. J.-A. Cohen, 29 décembre, 10 a.m., 1613 Hutcheson, Breux.

Graselli Chemical Co., Ltd, Can. Raw Products Development Co., 31 décembre, 10 a.m., Avenue Rockland, près la ligne du C. P. R., Marson.

A. Poitras, Mme A. Leriche, 31 décembre, 10 a.m., 373 Chemin Sainte-Catherine, Bissonnette.

W. Ziff, Chs. Sissenwein, 31 décembre, 10 a.m., 190 Bishop, Robitaille.

Saloman Flaxman, Saul Learner, 11 a.

m., 162 Avenue des Pins, Lauzon. Jennie Rebecca Steinman et vir, Téléphore Métayer, 31 décembre, 10 a.m., 548 de Lanaudière, Lauzon.

Ernest Gauthier, Oscar Guillette, 31 décembre, 11 a.m., 74 de Beaujeu, Normandin.

Moses Lasker et al, Geo. Ayoub, 31 décembre, 10 a.m., 599 Wellington, Pauzé.

G. Garmaise, L. Ingram, 31 décembre, 11 a.m., 1758 Hutcheson, Saint-Aubin.

J. Garmaise, H. Brunette, 31 décembre, 10 a.m., 1776 Sainte-Catherine-Est, Saint-Aubin.

S. Capulan, E. Bégin, 31 décembre, 10 a.m., 658 Mullin, Saint-Aubin.

S. Croysdill, Achille Bergevin, 31 décembre, 10 a.m., 37 Notre-Dame Est, Bachand.

Mme E. Dagenais, D. Marsan, 3 janvier 1918, 10 a.m., 642 Dufresne, Bachand.

Ne voulez-vous pas être notre représentant sur les lieux?

LA "Canada Cement Company" a une splendide armée de commerçants qui vendent son produit; mais ce dont elle a besoin c'est d'un plus grand nombre de commerçants doués de la faculté de découvrir les travaux en perspective. Si, dans chaque localité, un homme pouvait être amené à agir comme "notre homme — notre représentant sur les lieux," dans la pleine acception du terme, nous vendrions beaucoup plus de ciment et il y aurait une forte récompense sous forme de bénéfice pour les commerçants intéressés dans notre proposition.

Ce que nous faisons

Nous faisons en ce moment une grande campagne de publicité afin de faire connaître au public la nécessité des Routes Permanentes en Béton. Nos annonces sont publiées dans tous les grands quotidiens du Québec et de l'Ontario; les Journaux Agricoles publient aussi nos annonces, de semaine en semaine, en faveur des Bonnes Routes. La cam-

pagne d'éducation pour les cultivateurs bat son plein. Aujourd'hui les cultivateurs construisent des silos à foin, des fondations, des trottoirs, des silos à plantes-racines, etc., en béton. Le résultat de tout ceci est l'augmentation toujours croissante des ventes de ciment et des bénéfices pour les commerçants qui vendent notre produit.

Ne voulez-vous pas être notre représentant sur les lieux? Nous avons l'aide coopérative qui n'attend que d'être mise en mouvement pour vous aider.

Adressez-vous au

Bureau de la Publicité de la

Canada Cement Company Limited

86 Immeuble du Herald, - Montréal

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à Imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufac' .re de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.

FER EN GUEUSE

Pour Fonderies
de Fer et l'Acier

Du stock et pour importation

A. C. LESLIE & CO. Limited

MONTREAL

TEL. MAIN 7288 et MAIN 2716

Beveridge Paper Co. Limited

Toutes sortes de Papiers

KRAFT GLACE OU MAT MANILLE TOILE
A TOILETTE PARCHEMIN A JOURNAUX
D'IMPRIMERIE CARTON A LETTRES

Et tous les Papiers Importés

SACS ET FICELLES PAPETERIE

Et Papiers Imperméables

17-19 Rue St-Thérèse, - MONTREAL

En annonçant leurs marchandises
dans

LE PRIX COURANT

les manufacturiers et les commerçants en gros peuvent être sûrs de faire une

PUBLICITE PROFITABLE,

car notre journal est lu régulièrement par la plupart des marchands canadiens-français.

Regardez un mécanicien habile éprouver une lime

Voyez-le passer son pouce sur les dents.

D'instinct, il sait de suite si une lime fera son ouvrage. Il sent de suite, la qualité de l'acier--sa balance,--et le tranchant des dents bien affilées.

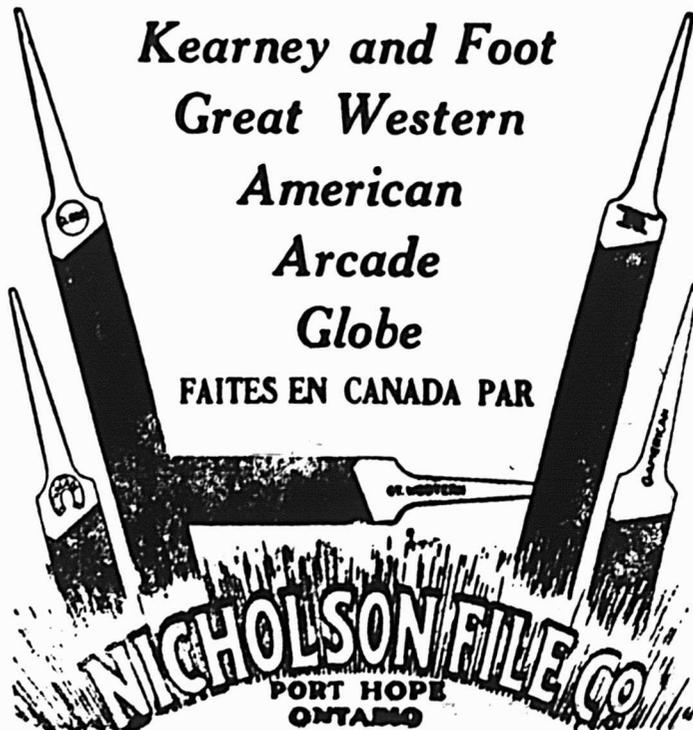
Il ne commet pas d'erreurs en achetant--et chaque fois, son choix portera sur les *Limes Famous Five*.

Laissez-vous convaincre par son jugement et spécifiez les Limes Famous Five en donnant votre commande à votre fournisseur.

Ce sont:

Kearney and Foot
Great Western
American
Arcade
Globe

FAITES EN CANADA PAR



Tissus et Nouveautés

Section du "Prix Courant"

VOL. XVIII.

MONTREAL, DECEMBRE 1917.

No. 12

LES DONNEES DE LA MODE POUR LE PRINTEMPS

Qui prédominera au printemps 1918, des manteaux ou des costumes? Voilà une question qui se pose à l'esprit de tous les commerçants de nouveautés et à laquelle, il est malaisé de répondre.

La saison de printemps est toujours considérée comme une saison pour le costume et il ne fait aucun doute que l'intérêt porté à ce genre de vêtements se continuera. D'autre part, les manteaux aussi créent de l'intérêt à un tel degré que presque tous les manufacturiers s'attendent à de bonnes ventes dans les deux lignes. "Il y a tant d'autos dans le pays, que les manteaux sont devenus une nécessité", disait un des manufacturiers les plus connus. De toutes façons, un costume, une robe et un manteau seront considérés comme des articles indispensables pour le trousseau de printemps, par la plupart des femmes.

Les costumes offerts pour le printemps, sont déjà sortis en grand nombre, et sont distinctement différents de ceux d'il y a un an, en ce sens qu'ils sont du type encore plus tailleur. On n'y voit presque pas de fantaisies et de piqûres contrastantes. Les boutons couverts ou les boutonnières s'harmonisent avec la nuance du costume et les cols de soie constituent à peu près les seules lignes de garnitures permises.

Les jaquettes des costumes sont unies au-dessus de la taille, et ordinairement légèrement cintrées aux hanches; au-dessous de la taille, il y a des fronces, des pointes, des panneaux coupés plus hauts ou plus bas que la bordure de la jaquette, et parfois un ou deux plis intervertis dans les panneaux. Les points sont d'une longueur gracieuse et apparaissent sur les côtés de devant ou sur les côtés, rarement sinon jamais dans le dos. Un style favori, a le devant du manteau s'étendant en longues pointes de côtés, mais à la couture du côté, une courbe directe se relève dans le dos et fait des plis élégants. Ce style n'est en aucune façon une "tournure", mais, il est inspiré de la tournure. Les fronces dans le dos sont très seyants dans un élégant costume de printemps.

Lorsque des panneaux sont employés sur les côtés, ils sont fréquemment coupés en travers, soit courts, soit longs. Devant, ils sont en effets de pointe et sont plus courts que le bord de la jaquette, donnant ainsi l'idée d'un gilet. Un grand nombre de costumes de printemps les plus originaux et les plus attrayants font usage de l'idée de gilets pour donner au devant, le ton du costume tailleur et de fait, le gilet est bien une ca-



VELOURS ET PELUCHE

Ce manteau a le dos flottant, avec l'effet de ceinture haute. Les boutons sont en peluche.

ractéristique du printemps, car il est montré dans les robes et les blouses aussi bien que dans les costumes.

La longueur des jaquettes variera de 22 à 28 pouces, la faveur s'attachant plutôt à celles de 26 pouces.

Les cols sont différents de ceux qui ornaient les jaquettes au printemps 1917. Les nouveaux sont du type châle, légèrement roulés et fréquemment recouverts d'un col séparé légèrement plus petit en soie attrayante, soit unie, soit de fantaisie. Dans quelques cas, le col, soit simple, soit double, est coupé plutôt large, et ensuite drapé dans le dos en un effet plus étroit. Ces cols châles sont longs et s'amincissent devant, finissant en effet de surplus.

Un très joli costume vert foncé, avait un col de broadcloth blanc avec un autre dessus en soie carreautee de fantaisie dans les tonalités grises et vertes. On voit aussi des manchettes qui s'harmonisent à ces cols élégants.

Les poches se rencontreront sur beaucoup de nouveaux costumes, mais comme les cols, elles seront d'un style beaucoup plus "tailleur" que celles du printemps dernier. Il n'y a plus de ces poches-sac démesurées. Les plus nouvelles sont plus petites, plates et ordinairement dans la jaquette. Les costumes qui montrent une tendance militaire auront des pattes sur les poches, mais les styles plus habillés montreront la courbe de la fente nettement liée, piquée ou tressée avec des coins en flèches. Comme les jupes de costumes de cet automne, les styles du printemps continueront à être unis et du type tailleur. Il y a peut-être moins de plis que pendant les deux dernières saisons, mais dans les cas où ils sont employés ils sont pressés l'un contre l'autre, pour donner à la jupe l'effet très étroit.

La largeur des jupes variera de $1\frac{3}{4}$ à 2 verges, quoique beaucoup seront faites pour le commerce plus conservatif en largeurs de $2\frac{1}{4}$ verges. Néanmoins, 2 verges seront les largeurs moyennes. Les lignes seront encore très droites. Il n'y a pas d'indication de longueurs pour les jupes de costume qui arriveront au haut de la tige de la chaussure ou un pouce au-dessous.

Tous les manufacturiers considèrent les nuances mastic, les diversités de gris et de fauve comme des couleurs de printemps. Au demeurant, le bleu-marine sera porté comme d'ordinaire. Les bleus Peacock et les bleus Pékin peuvent presque être classés avec les gris et les fauves pour la popularité.

En ce qui concerne les tissus, une maison préconise fortement la tricotine, une autre la gabardine et une troisième le velours léger.

Les popelines, les serges et les broadcloths seront aussi employés dans la mesure où ils pourront être obtenus. Les soies seront très appréciées. Les taffetas, les failles, les satins et les soies de fantaisie sont des articles qui seront demandés. On s'attend à une bonne demande pour les soies de couleurs unies dans les tons déjà mentionnés et il ne fait pas de doute que les belles qualités de soies de fantaisie trouveront leur place attrayante dans les cols nouveaux, les gilets et autres accessoires de la toilette féminine.

D'après les manufacturiers intéressés dans la ligne, il est à peu près certain que la recommandation adoptée, limitant à $4\frac{1}{2}$ verges les tissus de laine employés dans chaque costume, n'affectera pas le commerce des modes, attendu que les modèles adoptés par le commerce canadien ne nécessitent même pas cette quantité.

QUELQUES IDEES DE MODE AMERICAINE

Les nouvelles de New-York en ce qui concerne les modes du printemps, continuent à être très incertaines. Certaines maisons sont "sûres" de telles caractéristiques alors que d'autres s'attendent à voir triompher des lignes totalement différentes.

La jaquette courte pour costumes de printemps sera certainement en faveur si le prestige des manufacturiers peut réellement avoir du poids.

"Nous sommes à préparer une ligne de costumes de soie et de coton pour Palm Beach, et confectionnés sur le principe de la jaquette courte à larges plis creux, que nous croyons devoir être en vogue au printemps," nous disait un manufacturier bien connu.

Les premiers dessins produits comprennent les effets de jaquettes "slipover" et à ouvertures régulières. Un modèle du dernier type est semi-militaire d'aspect par une manipulation adroite des parties de devant et d'arrière aux épaules, et des épaulettes y sont introduites et tombent en ligne avec les emmanchures.

Les ceintures, lorsqu'elles figurent sur les jaquettes n'y sont pas placées pour s'adapter étroitement à la taille, mais simplement comme un ajouté, comme ornement genre tailleur.

Les larges cols mous seront encore favoris, quelques-uns même seront drapés.

Beaucoup de jaquettes auront des gilets qui affecteront plutôt l'aspect d'un plastron.

On pense généralement que les couleurs "tan" viendront en tête, soit en uni, soit en combinaison lorsque les tissus de nouveauté sont employés.

Les tricots "tan" garnis de satin blanc sont bien en vue et occuperont probablement une forte position au printemps.

Les effets de tunique et de tabliers se rencontreront dans les jupes de costumes. Cependant, en général, la ligne étroite sera maintenue.

Pour l'automobile, un manteau de chipmunk russe a le fond jaune avec de petites lignes irrégulières et un col châle de skunk. La doublure du manteau est en satin blanc avec de grands motifs verts et jaunes. Les manteaux Nutria sont très plaisants. De l'hermine blanche et du renard noir forment une grande cape carrée dans le dos; une peau de renard fait le tour du cou; le manchon est un carré d'hermine avec une peau de renard noir dessus; doublure en satin blanc. Le vison est abandonné cette saison; il est trop cher en belle qualité et paraît trop bon marché si fait de peaux plus petites. Le Kolinsky se vend bien. Les larges écharpes sont portées glissant sur l'épaule gauche. Les étoles sont fréquemment finies avec de la frange sur les bouts.

Le ruban picot est mentionné comme devant être bon pour les chapeaux de printemps.

Pour les blouses, la maison Macy montre trois nouveaux modèles inspirés de Paris en worsted garni, \$8.94. Les combinaisons de couleurs dans les blouses sont: chair et gris, blanc et gris, lavande et violet, mais et brun, gris et bleu marine, blanc et vieux bleu, lavande et gris.

Un col roulant en large dentelle de filet véritable, est la caractéristique d'une blouse en batiste.

Un autre modèle, d'inspiration française, a un col arrondi et un revers plat croisant devant en mode surpli.

Les Départements

F. I. L. M.

souhaitent

Une Heureuse Année

à

***Tout Magasin du Canada
Vendant des Fournitures
pour Hommes***

4 Départements Spéciaux pour Hommes

- F.** Département des Articles en Tricot pour Hommes.
Sous-Vêtements pour Hommes et Garçons.
Tricots pour Hommes et Garçons, etc., etc., etc.
- I.** Fournitures de Fantaisie pour Hommes et Garçons.
Cravates, Gants, Chaussettes, Bretelles, etc., etc., etc.
- L.** Chemises de Luxe et Négligées pour Hommes.
- M.** Salopettes pour Hommes et Chemises de Travail, Etc., Etc.
Les chemises de travail "RACINE", les chemises fines "HERO" et les chemises de luxe "STRAND", vous attireront une clientèle permanente.

ALPHONSE RACINE, Limitée

Fabricants et Négociants en Nouveautés

60-80 Rue Saint-Paul Ouest, - - Montréal

MANUFACTURES—rue Beaubien, Montréal St-Hyacinthe (P.Q.)
St-Denis (P.Q.) SALLES D'ECHANTILLONS—Ottawa, Québec
Sherbrooke,
Trois-Rivières,
et Sydney (N.E.)

LA MODE MASCULINE

COSTUME SAC FORME MILITAIRE A TROIS BOUTONS

Veston: Forme sac militaire à trois boutons.

Étoffe: cheviote.

Longueur: pour un homme de moyenne grandeur, 30 $\frac{1}{2}$ pouces.

Epaules: largeur et fini naturels.

Gorge: profondeur naturelle.

Revers: mesure 2 $\frac{5}{8}$ pouces du faux-p pli à l'échanerure; 1 $\frac{3}{8}$ pouce à l'échanerure.

Col: mesures 1 $\frac{3}{8}$ pouce à l'échanerure et 1 $\frac{5}{8}$ pouce derrière.

Devants: fermeture à trois boutons et effet mou; coupe légèrement évasée.

Dos: ajusté; deux courtes ouvertures de chaque côté.

Poches: rapportées; deux petites pattes; fermées avec bouton et boutonnière.

Bords: simple piqûre.

Coutures: unies.

Manches: petits revers.

MESURES

Les mesures sont comme suit:

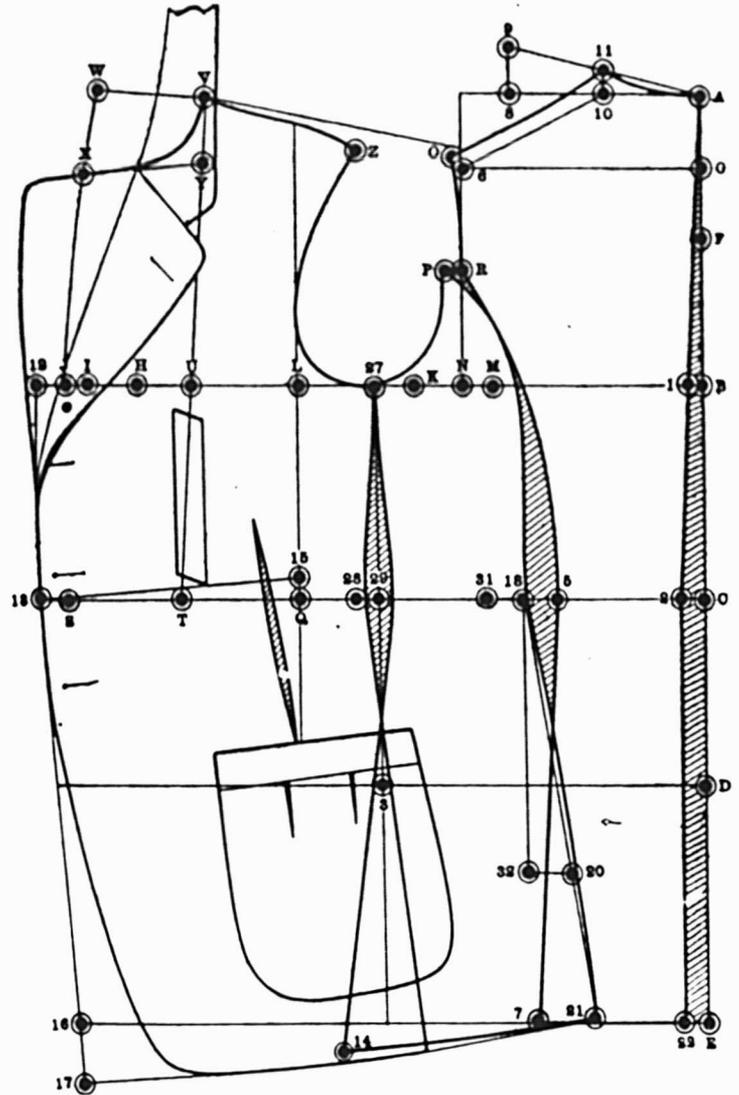
Profondeur de l'emmanchure.....	9 $\frac{1}{4}$ pouces
Longueur de la taille.....	16 pouces
Pleine longueur.....	30 $\frac{1}{2}$ pouces
Ceinture.....	12 $\frac{3}{8}$ pouces
Dessus d'épaule.....	17 $\frac{3}{8}$ pouces
Blade avec 1 $\frac{3}{4}$ pouce de plus pour la façon.....	13 pouces
Poitrine.....	37 pouces
Taille.....	33 pouces

Abaissez une perpendiculaire de A.

De A à B, il y a la profondeur de l'emmanchure plus $\frac{1}{4}$ pouce; c'est la longueur de la taille; de C à D, il y a 6 pouces; de A à E, il y a la pleine longueur; F est le mi-chemin entre A et B; G est le mi-chemin entre A et F; tirez une perpendiculaire de G, B, C, D et E.

De C à 2, il y a $\frac{3}{4}$ pouce, de E à 22, il y a la même chose; tirez une ligne de A à 2 et de 2 à 22.

De 1 à H, il y a $\frac{1}{2}$ poitrine; de H à I, il y a 1 $\frac{3}{4}$ pouce; de I à J, il y a $\frac{3}{4}$ pouce; le point K est le mi-chemin



entre 1 et H; de K à L, il y a 3 $\frac{3}{4}$ pouces.

Abaissez une perpendiculaire de L pour définir Q; appliquez la mesure plate de 1 à L, dans ce cas 13 pouces, et élevez une perpendiculaire.

Le point M est le mi-chemin entre 1 et L; de M à N, il y a 1 $\frac{1}{4}$ pouce, élevez une perpendiculaire de N.

De A à 8, il y a 6 $\frac{1}{2}$ pouces; de 8 à 9, il y a 1 $\frac{1}{2}$ pouces; tirez une ligne de A à 9; de A à 10, il y a 1 $\frac{1}{8}$ de poitrine plus $\frac{7}{8}$ pouces; élevez une perpendiculaire de

St. George



UNSHRINKABLE
UNDERWEAR FOR MEN

St. George "Woolnap"

Le Sous-Vêtement qui répond à toutes les exigences du client le plus difficile. La surface intérieure du tissu est "duvetée" par notre procédé spécial, de sorte que chaque vêtement a la douceur de la soie — et la chaleur et la durée de la laine pure. L'étiquette "St-George" est recherchée par les hommes qui désirent un sous-vêtement d'un confort suprême.

The SCHOFIELD WOOLEN COMPANY, Limited

OSHAWA (ONTARIO)

A NOS CLIENTS

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance, que nous avons pris des mesures pour augmenter d'une manière considérable, la capacité de production de nos manufactures de bas, de chemises et d'overalls.

Cette nouvelle vous intéressera étant donné que cette augmentation de production, nous permettra de vous offrir ces marchandises aux prix des manufacturiers, ce que ne peut pas faire le commerce de gros ordinaire.

Voyez nos voyageurs ou écrivez-nous.

Il nous fait plaisir également de vous adresser nos meilleurs voeux de santé et de prospérité pour 1918.

Vos tout dévoués,

P. P. MARTIN & CIE, Limitée

Fabricants et Marchands de Nouveautés

MAISON FONDÉE EN 1843

50 Rue Saint-Paul Ouest,

MONTREAL

Télép. Main 6730

Salles d'échantillons :

QUEBEC, 7 Rue Charest
SHERBROOKE, Hotel Grand Central

TROIS-RIVIERES, 82 Rue Royale
OTTAWA, 166 Rue Sparke

10 pour définir 11, tirez une ligne de 10 à 6.

Elevez la couture de l'épaule de 6 à O, environ $\frac{5}{8}$ pouce et formez le dos comme de A à 11 et de 11 à O; de 6 à R, il y a $\frac{1}{6}$ de poitrine; de 2 à 5, il y a 4 pouces; de 22 à 7, il y a 5 pouces.

Formez la partie du dos

De Q à 28, il y a 2 pouces; de 5 à 2 et de 28 à 31, il y a $\frac{1}{4}$ de la mesure nette de la taille; le point 18 est le mi-chemin entre 5 et 31; abaissez une perpendiculaire de 18 pour marquer 32.

De 18 à 32, il y a 9 pouces; de 32 à 20, il y a $1\frac{1}{2}$ pouce; tirez une ligne de 12 par 20 en descendant; de K à 27, il y a $1\frac{1}{4}$ pouce; abaissez une perpendiculaire de 27, ceci donne 29-3. Cachez la taille à 29, le même montant que la distance est de 31 à 18; au point 3 laissez le côté du corps recouvrir le devant, $\frac{3}{8}$ pouce de chaque côté du point 3.

De R à P, il y a $\frac{3}{4}$ pouce; de Q à S, il y a $\frac{1}{2}$ taille sur division moins $\frac{1}{4}$ pouce; le point T est le mi-chemin entre Q et S, le point U est le mi-chemin entre L et I; elevez une ligne de T par U.

De A à H, et de L à V, il y a la mesure de la ceinture plus $\frac{3}{4}$ pouce; tirez une ligne de V à O; de V à Z, il y a $\frac{3}{8}$ pouce de moins que de 11 à O; formez l'épaule et l'emmanchure.

Tirez une perpendiculaire de V par la ligne T-U; de V à W, il y a 1-6 de poitrine plus $\frac{1}{2}$ pouce; tirez

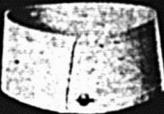
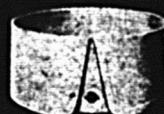
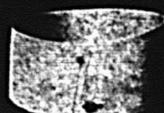
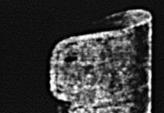
une ligne de W à J; de W à X, il y a 1-6 de poitrine; de V à Y, il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine; tirez une ligne de Y à X et formez la gorge.

De Y à 12, il y a 1 pouce; de S à 13, il y a la même chose; de Q à 15, il y a $\frac{3}{4}$ pouce; placez l'angle droit aux points 15-13 et abaissez une perpendiculaire; ceci localise le point 16.

De 16 à 17, il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine; de 18 à 21, il y a la même distance que de 5 à 7; formez les longueurs des côtés et du devant et formez le bas.

LES CHAPEAUX DE FEUTRE EN HAUSSE

La récente mesure prohibant l'exportation de tout poil d'animaux de Grande-Bretagne a un effet direct sur l'industrie canadienne du chapeau, car elle coupe une grande partie de l'approvisionnement de poil de lapin employé dans la manufacture du chapeau de feutre. Dès réception de ces nouvelles, les manufacturiers canadiens ont augmenté leurs prix de \$1.00 la douzaine sur presque toutes les lignes. Le marché est nettement ferme, et de nouvelles hausses ne sont pas improbables. Les livraisons de printemps seront en retard d'un mois pour les lignes anglaises, mais les commandes arriveront cependant à temps pour répondre aux besoins du commerce. Le canotier sera plus porté que le Panama qui est devenu trop commun. Il y a eu un bon mouvement en faveur des casquettes.

					
PURITAN	ECLIPSE	SHAMROCK	VIGILANT	AMERICA	ATALANTA
<h2>AVIS AU COMMERCE</h2> <h3>DE GROS ET DE DETAIL</h3> <p>M. le Marchand,</p> <p>Avez-vous jamais comparé les Faux-Cols "ARLINGTON" avec toutes les autres sortes que vous pouvez avoir en magasin, au point de vue:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1—Du poids des matériaux. 2—De la résistance des boutonnères. 3—De la symétrie du faux-col. 4—De l'espace pour l'ajustement de la cravate. 5—L'aspect général. 6—La satisfaction que vous procurez à vos clients? <p>Nous avons la Marque CHALLENGE à \$2.00 la douzaine. " " RUBBER à \$1.90 " " " PYRALIN à \$1.75 "</p> <p>Tous faits de matériaux plus lourds de 33 1-3% que toutes les spécialités qu'on vous offre. Examinez et voyez qui vous donne la plus haute valeur pour votre client, avant d'acheter un autre article que les "FAUX-COLS ARLINGTON"</p> <h2>THE ARLINGTON COMPANY OF CANADA LIMITED</h2> <p>58 AVENUE FRASER - TORONTO (Ont.)</p> <p>Représentant dans l'Ouest, R. J. Quigley, Winnipeg (Man.). Représentant dans l'Ontario, J. A. Chantler & Co. (Toronto). Représentant dans l'Est, Duncan Bell, Montréal (Qué.).</p>					
					
AURORA					GALATEA
					
COLUMBIA					WINSOME
					
PILGRIM					ROMAN
					
MAYFLOWER					SAPPHO
					
MERIT	MAGIC	DEFENDER	BUSTER	PRISCILLA	LIVONIA

Bas pour Garçons Rock Rib et Hercules

Vous pouvez résoudre pour vos clients un des problèmes de l'habillement des garçons en ayant en stock nos bas "Rock Rib" et "Hercules". Ces bas supporteront la rude usure que leur feront subir les garçons et fourniront un service des plus satisfaisants. Ils apporteront à votre magasin des commandes qui se renouvelleront sans cesse. Ecrivez à votre fournisseur pour avoir tous renseignements sur ces bas, ainsi que sur les autres lignes de "Bas Sunshine".

Les BAS ROCK BIB et HERCULES ont le talon et le bout en triple épaisseur. Le Rock Rib est un bas à côtes unedans-une, et l'Hercules, un bas à côtes deux-dans-une. En boîtes d'une douzaine. Pointures 5 à 10½.

Prenez ces deux lignes en stock, sans tarder. Elles vous feront faire de bonnes affaires.

COMMANDEZ-EN A VOTRE FOURNISSEUR

The Chipman-Holton Knitting Co.
— Limited —

Les plus grands manufacturiers de bas du Canada

HAMILTON

(ONTARIO)

Manufactures à Hamilton et Welland (Ontario)

Seuls agents pour la vente:

E. H. WALSH & CO., Ltd., Toronto

Succursales:

MONTREAL ET WINNIPEG

**CHAQUE PAIRE DE BAS EST PROTEGEE PAR CETTE MARQUE
DE COMMERCE**

SUNSHINE
HOSIERY
REGISTERED

RAPPORT DU MARCHÉ DES NOUVEAUTÉS

LE COTON

Un nouveau record de prix a été atteint par le coton lorsqu'il fut payé au commencement de décembre à \$31.25 pour coton sur place, sur le marché de New-York. Depuis 1869, lors de la guerre civile, jamais ce chiffre n'avait été atteint. Tout semble indiquer qu'il y aura des prix encore plus élevés. Les producteurs tiennent bon à 30c pour le coton, ce qui indiquerait un prix d'au moins 33c sur la base de New-York. Cette augmentation des prix du coton aura fatalement son influence sur le commerce de nouveautés. On dit que les manufactures textiles canadiennes sont bien approvisionnées en coton brut et c'est ce fait—dit-on, qui a maintenu les prix sur les articles manufacturés à un niveau qui ne correspond pas aux chiffres des produits bruts. Il est probable qu'avant longtemps des listes de prix révisés seront émises par les principales manufactures de coton.

LA LAINE

Il n'y a que peu de chose à relater sur la laine. D'importants envois de Nouvelle-Zélande ont été reçus au Canada et ont été absorbés par le commerce. De la laine d'Australie nous est également arrivée par Vancouver. Une chose semble certaine, c'est que les prix fixés par le gouvernement impérial pour les approvi-

sionnements des antipodes pour la prochaine saison seront de 20 pour 100 plus élevés que ceux prévalant actuellement. En fait, l'augmentation peut être considérablement plus grande. Ceci provient du fait que les Australiens savent qu'ils pourraient obtenir presque n'importe quel prix de leurs laines s'ils vendaient sur un marché ouvert.

La perspective pour les approvisionnements de l'année prochaine ne semblent pas devoir être très encourageantes. Les marchands s'attendent à une rareté sérieuse. Pour le présent, les manufactures semblent bien approvisionnées, encore qu'on prétende qu'il en est qui marchent bien au-dessous de leur capacité.

Les prix de la laine domestique demeurent les mêmes sans offres.

LES CUIRS

Pendant le mois, les cuirs ont été nettement en hausse, et non seulement ont rattrapé le terrain perdu il y a un couple de mois, mais ont même atteint un nouveau record, les prix actuels étant de 1c à 3c la livre plus élevés que les précédents niveaux les plus élevés.

Il y a quantité d'approvisionnement et les tanneries ont tout le cuir voulu pour répondre à toutes les commandes, mais les gros achats des gouvernements alliés et du gouvernement des Etats-Unis maintiennent le marché de Boston très ferme et cette fermeté s'étend au Canada.



Nouvelle
forme
ajustée

Claridge
et
Falcon

SEMBLABLES AUX

FAUX-COLS ARROW

Sinon que le FALCON a les pointes carrées et que le CLARIDGE a "les coins arrondis".—Tous deux très élégants, très bons de qualité et confortables à porter.

\$1.35 la douzaine

Cluett, Peabody & Co., Inc., Fabricants, Montréal



LE SOUS-VETEMENT IMPERIAL

Vous attire sûrement des clients.



C'est la sorte de sous-vêtement que les gens difficiles vous demanderont, lorsque vous leur aurez montré ses points de supériorité. Tout sous-vêtement Imperial a 5 caractéristiques qui le font vendre.

Notez-les. Indiquez-les à vos clients et vous verrez les affaires qui en résulteront.

1. Les épaules à couture rabattue.
2. La collerette confortable s'ajustant étroitement.
3. Le pont ajusté.
4. La fourche ajustée.
5. Les manchettes et chevilles améliorées, en tricot.

En combinaisons ou en deux morceaux

Prenez en stock "Imperial" à présent.

KINGSTON HOSIERY COMPANY
KINGSTON (ONTARIO)

Les manufacturiers canadiens de chaussures manifestent un meilleur intérêt dans le cuir mais il ne fait pas de doute que leurs affaires sont encore bien au-dessous de la normale et qu'en fait, peu font marcher leurs usines à pleine capacité.

LES SOIES PLUS FAIBLES

Les soies manufacturées ont montré une inclination à un peu de faiblesse pendant le mois, quoique le déclin ait été très léger et très irrégulier. De fait, quelques qualités bon marché ont haussé d'1 cent ou deux. La baisse moyenne aura été peut-être d'environ 2½ pour cent.

Les marchands de gros ne s'attendent pas à de nouvelles baisses, encore qu'ils admettent que ce commerce est loin d'être ce qu'il devrait être tant au Canada qu'aux Etats-Unis. La principale raison de la baisse est probablement le calme marqué chez nos voisins américains pour cette ligne. Il n'est pas douteux que les prix extrêmement élevés des tissus de laine et de coton ont été pour les soies un préservatif contre une baisse excessive.

Cette faiblesse d'ailleurs ne s'applique qu'aux soies manufacturées américaines. Les soies suisses et françaises continuent à être en hausse et sont difficiles à se procurer. Ces lignes comprennent les serges pour doublure et les satins et ici les hausses en ont été particulièrement marquées.

Les difficultés d'obtenir de la matière première a rendu inactifs beaucoup de métiers dans ces deux pays.

Le foulard est tenu en haute estime par le marché de New-York, mais les acheteurs sont enclins à combattre cette faveur, sachant que cet article n'a jamais été une soie populaire parmi le public canadien. Les Crêpes de Chine, les Georgette, les taffetas et les popelines sont considérées comme de meilleures propositions au Canada. Il est probable que les nuances plus sombres seront légèrement plus fortes et les marchands canadiens sont enclins à combattre les modèles trop clairs.

LA TOILE

La situation dans la toile demeure la même. On ne peut fournir d'information quant aux livraisons, car tout dépend des quantités laissées à la disposition du commerce par le gouvernement anglais. Le coton, d'ailleurs, tend de plus en plus à se substituer à la toile.

LES SOUS-VÊTEMENTS

Les détaillants et marchands de gros attendent la publication des prix d'automne pour les sous-vêtements pour 1918. Il est à prévoir qu'il y aura de grosses augmentations. L'augmentation moyenne sera d'environ 30 pour 100. Presque toutes les manufactures ont terminé leurs commandes de printemps et il semble probable que les commandes placées de bonne heure seront bien et promptement remplies. Quelques manufactures ont annulé leurs listes du printemps et ont adopté de nouveaux prix montrant des augmentations d'environ 10 pour 100, chez certaines cependant,



Notre costume régulier forme sac à trois boutons

Contentez votre Clientèle

en lui fournissant

Nos vêtements élégants, bien finis et de durée

NOUS MANUFACTURONS

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Une ligne très bien assortie de vêtements

POUR

Hommes -- Garçons -- Enfants



Nos Prix sont très Avantageux

Nos Articles Donnent Satisfaction

ECRIVEZ-NOUS, NOUS VOUS ENVERRONS NOTRE VOYAGEUR

La Manufacture de Hardes de Victoriaville

Manufacture de Vêtements pour Hommes, Garçons et Enfants, Pantalons, Etc.

VICTORIAVILLE (P.Q.)

les prix des lignes de printemps sont encore sans changements. Comme presque toutes les manufactures de sous-vêtements ont accepté des commandes du gouvernement des Etats-Unis, elles sont peu disposées à accepter des commandes d'assortiment et une rareté se fera sentir parmi les détaillants dans certaines lignes, car la plupart des magasins n'ont pas acheté leurs quantités habituelles. Une fois les stocks épuisés, il y aura beaucoup de difficulté à les regarnir.

LES TAPIS ANGLAIS

Tous les marchands de gros font rapport qu'ils ont été agréablement surpris des livraisons qui ont été faites par les manufactures anglaises de carpettes et de linoleums. Il faut savoir gré à ces usines des efforts faits pour répondre aux besoins du commerce d'exportation.

Un certain nombre de nouveaux dessins ont été produits, et si l'on considère ce que sont les conditions de la main-d'oeuvre, du transport et de la matière première, on peut juger que ce qui a été accompli est véritablement merveilleux. D'ailleurs, il faut admettre que le Canada obtient plus que sa part de ce qui est produit, et la chose est due au désir de maintenir le taux du change avec notre pays, car beaucoup plus de marchandises sont achetées ici que dans les autres colonies, à cause de notre proximité.

Les mêmes conditions s'appliquent aux linoleums anglais et écossais qui arrivent ici en bonnes quantités.

LA CHAUSSURE

Le commerce de la chaussure est encore au-dessous de la normale. En outre, un marchand de gros disait que le nombre des envois d'automne qui ont été retournés était sans précédent. Différentes excuses ont été prétextées par les détaillants pour motiver ces agissements, mais il est plus que probable que, dans la plupart des cas, c'est parce qu'ils se sentaient surchargés et craignaient que les prix ne dégringolent.

Des échantillons sont préparés pour partir après le commerce d'automne de 1918. Il n'y a eu ni hausse ni concession dans les prix de la chaussure et avec le calme qui a régné dans cette branche de commerce, il est vraiment surprenant de voir le maintien des cotations.

Le cuir qui était dans une position très faible, il y a quelques deux mois, s'est affermi à présent, et les manufacturiers de chaussures en déduisent que les chaussures ne seront pas meilleur marché. Les caoutchoucs ont subi en novembre leur hausse coutumière de 10 pour cent. Il est à noter que les livraisons ont été bonnes cet automne, les conditions étant meilleures que celles d'il y a un an.

LES NETS A CHEVEUX, LES AIGUILLES, LES EPINGLES, ETC.

Parmi les articles de bimbeloterie, qui tous sont à la hausse, le net pour cheveux est celui qui marque la plus grosse avance, qui se chiffre par 50 pour cent. La plupart des marchands tournent cette difficulté en achetant un net de qualité moins bonne pour le vendre à l'ancien prix, car ils savent que les prix de détail éta-

blis ne se changent que très difficilement. En conséquence, on peut encore voir des nets à cheveux qui peuvent s'acheter à 5c, mais ils sont à mailles très grossières. Les aiguilles se vendent de la même manière. Un des manufacturiers anglais d'aiguilles a retranché quatre des cinq marques qu'il manufacturait précédemment, et occupe les quelques machines qui n'ont pas été appropriées aux besoins du gouvernement, à manufacturer une seule ligne courante.

Ces aiguilles sont à présent, en paquets de 20, au lieu de l'ancienne quantité de 25 et de cette manière il est encore possible de les exporter et de les vendre ici à 5c. L'approvisionnement, cependant, en est limité et la demande dépasse l'offre.

Il n'y a presque plus d'aiguilles à tricoter en acier entrant au pays, et les stocks qui étaient entre les mains des marchands de gros sont à peu près épuisés. Quant aux épingles, elles sont faites par une manufacture de Montréal, qui est surchargée de commandes et qui a des commandes en retard d'un an.

Quelques épingles anglaises arrivent au pays mais à des prix très élevés. Un récent envoi d'épingles en laiton se composait de paquets de 150 épingles pour détailler à 10 cents, alors que l'ancien paquet contenait 300 épingles et se vendait à 5c.

Les articles en celluloid, tels que épingles à cheveux, peignes, barrettes, sont devenus des articles de luxe. Le celluloid en feuilles est fait maintenant aux Etats-Unis, mais comme presque tous les ingrédients qui entrent dans les articles de ce genre sont aussi employés pour faire de la poudre à cartouches, le gouvernement des Etats-Unis a récemment assumé le contrôle de ce produit et les industriels engagés dans la manufacture des articles en celluloid ne peuvent presque plus obtenir leur matériel brut.

Les boutons en toile sont une autre ligne qui a augmenté dans des proportions considérables. Un numéro qui s'achetait l'an dernier à 4s. 3d., est coté à présent à 8s. 11d. la grosse, soit une augmentation de 100 pour cent dans l'année.

LES SALOPETTES

Les salopettes constituent une ligne très importante du département pour hommes, particulièrement dans les centres fermiers ou manufacturiers. Il est donc intéressant de noter quelles sont les probabilités de prix pour l'avenir.

La plupart des lignes régulières sont encore cotées à \$22.50 la douzaine encore que deux manufacturiers aient publié des listes de prix en hausse, cotant \$23.00 pour maintenant avec une nouvelle avance à \$24.00 pour prendre effet en février. On dit qu'avant longtemps, ces lignes seront cotées de \$25.00 à \$26.00.

Devant de tels chiffres, il semble incompréhensible que la plupart des marchands, détaillent encore des lignes similaires de \$1.75 à \$2.00. Même si ces articles furent achetés à des prix permettant de les vendre aussi bon marché sans y perdre; il faut considérer ce qu'il en coûtera pour remplacer le stock ainsi vendu. Vendre un article \$1.00, lorsque cela prend \$2.00 de votre capital pour le remplacer est certainement un acte inconséquent. Les stocks, achetés aux prix actuels, devront être détaillés à environ \$2.50. Ne vaudrait-il donc pas mieux augmenter graduellement le prix pour

habituer les clients, plutôt que de faire, le moment venu, d'un seul coup une hausse de 50c ou de 75c.

Il ne fait absolument aucun doute que ces prix élevés se maintiendront.

Les hausses des deux derniers mois sur la toile pour ces articles se sont élevées à environ 4½c la verge, ce qui représente une augmentation de près de \$3.00 sur les prix de la douzaine de salopettes. Cette constatation suffit à définir la situation, et il faut que les marchands sachent fixer leurs prix de détail en conséquence.

LES CHAPEAUX

Le nouveau petit chapeau est à bords étroits, devant, avec l'effet de petit sac sur le devant, bas et rond de calotte et bord large derrière.

On continue à porter les chapeaux bien enfoncés, et la garniture n'existe pour ainsi dire pas. Tout le chic du chapeau est dans la forme, la qualité du tissu et la couleur. Les calottes extrêmement hautes et pointues sont déjà devenues communes; nous allons adopter un genre plus modéré. Les larges bords roulés ou entourés d'une bande de velours ou de fourrure sont très à la mode, la calotte reste extrêmement souple, drapée ou cabossée. La recherche se porte vers les effets lourds et épais, et souvent le drapé est si lâchement enroulé que le bord et la calotte ne forment qu'une seule ligne en pente douce, rappelant certaines toitures d'anciens manoirs.

Les peluches, les pannes, les tissus imitant la fourrure seront très portés et la demi-saison permet des calottes et des bandeaux de plumes. Les brides sous le menton, si seyantes à la plupart des femmes, sont toujours très prisées quand le chapeau les supporte. On les place sur nombre de jolis modèles; généralement en velours noir, elles enveloppent le cou, se croisent par derrière, reviennent sur les épaules. On nous ramène les voilettes flottantes, qui ajoutent un charme et une grâce indéfinissables à certaines physionomies.

Les teintes les plus recherchées sont les gris, depuis le gris argenté, qui s'harmonise si bien avec le chinchilla, jusqu'au gris ardoise aux reflets sombres, toute la gamme y passe. Les beiges et les tête-de-nègre leur font concurrence, et aussi le noir et blanc, dont on ne se lassera jamais.

Les épingles à chapeaux continuent à être volumineuses et à jouer vraiment un rôle comme garniture, plutôt que comme utilité; car le chapeau enfoncé tient tout seul sur la tête et il faudrait un fameux coup de vent pour le déloger. Avec les calottes simples, l'épingle joue un rôle important la cabossant à volonté, lui donnant un pli plus seyant ou un mouvement moins raide. On en voit faites de boutons anciens ou faites de soie travaillée au crochet si habilement qu'on croirait regarder une fleur de teintes vives.

LES VELOURS EN GRANDE FAVEUR

Les opinions diffèrent aux Etats-Unis quant au tissu auquel sera donné la première place parmi les lanceurs de styles. Certains observateurs placent les satins d'abord, avec les velours et crêpes ensuite, les fantaisies et taffetas en troisième lieu. D'après les achats on peut préjuger que les satins et les crêpes occuperont une position excessivement forte. "Les velours sont pris

d'une façon exceptionnelle, les taffetas se vendront jusqu'à ce que le froid véritable arrive et seront bons encore au printemps. Les foulards, les soies de fantaisie imprimées, les crêpes et les satins lavables occuperont aussi une jolie position au printemps, mais pour l'instant, les soies de fantaisie, surtout les modèles de rayures fantaisie et de carreautes se vendent extrêmement bien pour les jupes séparées." Telle est l'opinion d'un gros acheteur de soie.

LES ETATS-UNIS SAISISSENT LES MAGASINS ALLEMANDS DE COTON

Les Etats-Unis se proposent de faire usage de grosses quantités d'approvisionnements possédés par l'Allemagne et emmagasinés dans l'Amérique et ce, dans le but d'aider leurs troupes et alliés dans la guerre. La valeur de la propriété, pense-t-on, s'élève à des centaines de millions de dollars et comprend d'immenses magasins de coton, de cuir, etc., achetés par les agents allemands avant que les Etats-Unis entrent dans la guerre et depuis tenus en leur nom par des commissionnaires américains. On dit que rien qu'en coton, l'Allemagne a plus d'un million de balles aux Etats-Unis, ce qui, aux prix courants, représente une valeur de \$143,250,000.

--En vertu d'une nouvelle loi des manufactures, mise en vigueur au Japon, le maximum du travail quotidien des journaliers est de douze heures. On espère que la nouvelle loi améliorera grandement les conditions sous lesquelles travaillent 2,000,000 de jeunes filles dans les manufactures de matières filamenteuses.

OUATE EN PAQUETS

Garantie exempte de fils et autres matières étrangères inertes.

OUATE DE COTON :

"NORTH STAR"

"CRESCENT"

"PEARL"

La qualité, pour cette saison, est encore meilleure que jamais. C'est la meilleure pour le prix. Fabriquée avec du bon coton pur—pas de déchets. Demandez la Ouaté en paquets "North Star", "Crescent", et "Pearl."

Tribunaux et Renseignements Commerciaux

JUGEMENTS EN COUR DE CIR- CUIT

J. Tremblay v. Jos. Matthieu, \$21.
 M. Fournier et al v. A. Poltras, \$9.
 Prevost et Fils v. J. Hurts, \$24.
 Mme Wm. Hébert v. N. Bédard, \$38.
 A. Lapointe v. Geo.-E. Bissonnette, \$35.
 M. Feldman v. P. Clark, \$56.
 M. Feldman v. J.-M. Grondin, \$39.
 M. Feldman v. E. Aubry, \$39.
 M. Feldman v. Geo. Martin, \$53.
 A. Hudon v. A. Lavallée, \$16.
 A. Allard v. Jos. Gouin, \$46.
 Z. Davis & Cie v. Dom. Printing Engraving Co.
 Niagara Neckwear Co. v. J.-W. Bourgeois, \$93.
 J.-A. Pichet v. C.-E. Jobin, \$74.
 Colonial Specialty Co. v. P.-A. Gallpeault & Fils, \$39.
 H.-A. Demers v. A. Cusson, \$2.
 W. Bédard v. Mme E. Bisson, \$50.
 J. Matthews v. L.-C. Hayn, et vir, \$11.
 Wm. Gray & Sons v. S. Macé, l'Avenir, \$59.
 S. Girard v. T. Jones, Westmount, \$75.
 H. Ewing et al v. J. Dagenais et Cie, Farnham, \$12.
 A. Petrucci et al v. E.-M. Dickner, Cabano, \$19.
 St. Jacques Tobacco Packing Co. v. J.-D. Blouin, Québec, \$15.
 Laberge, Chevalier et Cie v. A. Brodeur, Maisonneuve, \$75.
 Lachine House Furnishing Co. v. J. Jack, Caughnawaga, \$98.
 Wm. Gray and Sons v. G. Pelletier, Saint-Hubert et E. Gagnon, Lalny, \$38.
 A. Fletcher v. H. Leicesler, Lachine, \$35.
 F.-A. Toupin v. Aug. Guiyon, \$85.
 H. Charpentier v. F.-X. Chevalier et Jos. Landry, \$30.
 Wm. Davis and Co., Ltd. v. H. Mendelsohn, \$91.
 E. Gadbois v. A. Pilon, \$20.
 R.-T. Beaudoin v. J. Klivinko, Abraham Rosenberg et Gerson Zudick, \$31.
 J.-A.-Z. Chaput v. E. Lavergne, \$33.
 A. Paquette v. J. King, \$22.
 G. Pilon v. Alex. Folsy, \$65.
 Pauzé et Cie v. M. Richard, \$11.
 La Banque Nationale v. A. Richard, \$62.
 McColl Bros. & Co. v. N. Boucher, \$10.
 E. Tomasette v. Aetna Chemical Co., \$35.
 M. Marco v. Aetna Chemical Co., \$28.
 A. Gagnon v. Jos. Boucher, \$10.
 C.-A. Sharpe Ltd v. Nap. Giroux, \$24.
 J.-A. Couture v. N. Singher, \$10.
 S. Christin v. J.-L.-L. Saint-Jean, \$13.
 E. Beaudoin v. C. Vézina, \$34.

B. Benoit v. P. Dominique, \$80.
 Art. Dupré & Cie v. A. Wilson, \$55.
 L.-J. Belnap v. T.-O. Byerle, Westmount, \$40.
 Mme J.-L. Ardle v. G.-O. Lee et A. Gagné, Lachine, \$28.
 Munderlock alias Ltd v. R.-H. Gates, Pointe aux Trembles, \$99.
 G. Ostigny et al v. H.-R. Heseltine, Black Lake, \$66.

JUGEMENTS EN COUR SUPE- RIEURE

Hart & Adair Coal Co. v. Lucien Cloutier, Montréal, \$297.
 Vict. Carmel v. J.-Arthur Plouffe, Montréal, \$114.
 Banque Hochelaga v. Elle Bigras, Saint-Martin, \$100.
 G. Rabinovitch v. Théo. Livingstone, A. Frank, Livingstone Mfg. Co. et H. Friedman, Montréal, \$385.
 Adrien Tétreault v. Zotique Bessette, Montréal, \$303.
 S.-J. Callaghan v. M.-E. Nichols, Westmount, \$1,253.
 Rose Paris v. M. T. Co., Montréal, \$200.
 Jos. Rivest v. H.-H. Thauvette et Cie, Odile Denis et Mme H. Thauvette, Montréal, \$75.
 Wilf. Jetté v. Damien Lalonde et Arthur Ecrément, Montréal, \$3,153.
 E. Ecrément v. D. Lalonde, 1re classe.
 P.-E. Mercier v. L.-J. Primeau, Montréal, \$981.
 Credit Metropolitan Ltd. v. Henri St-Arnaud, Montréal, \$152.
 Ls. Cohen v. Jos. Zarbatany, Montréal, \$17.
 Fischel Ship v. Kote and Jennie McDonnell, Montréal, \$287.
 Ville de Westmount v. Montréal Métropole, Ltd et Philip Mecklenburg, Montréal, \$55.
 E. Connolly v. John Lord, Montréal, \$350.
 Fred. Hamel v. J.-H. Savaria, Montréal, \$275.
 Stan. Christin v. Albert Racicot, Boucherville, \$150.
 G. Bulkis v. H. Leibovotch, Montréal, \$165.
 Geo. Laporte v. Henri Brouillet, et D. Perlussi, Montréal, 1re classe.
 N. Gagnon v. O. Gagnin, Montréal, \$450.
 Armand Falardeau v. R.-N. Sévigny, Montréal, \$24.
 John Anderson v. Anderson and Delaney Contracting Co., Ltd, Montréal, \$2,283.
 C. Gurd Co., Ltd v. J. Christin & Co., Inc., Montréal, \$3,150.
 Montreal Dairy Co., Ltd v. C.-H. Gladu, Marleville, \$114.
 J.-A. Desautels v. O. Gagnon, Montréal, \$380.

Perron et Co. v. J.-H. Anderson, Montréal, \$1,673.
 M.-J. Hill, Regd. v. V.-L. Lespérance, Montréal, \$310.
 F.-R. Lebeau, Ltd v. Mme E. Taylor, Mme Milton Taylor, et Mme M.-A. Lacombe, Verdun, \$104.
 Usines Générales de Chars et de Machineries, Ltd v. S. Kauffman et Kauffman Motion Picture Co. Montréal, \$200.
 M. Swan v. A. Labrecque, Montréal, \$128.
 Maurice Girard v. Jules Dagenais, Montréal, \$292.
 J.-Z. Gagnier v. C. Marquette, Montréal, \$270.
 Eva Martin v. Alex. Beaudry, Montréal, 1re classe.
 Leatitia Huppe Fillion v. Rose Kaplan, Montréal, \$3,200.
 W.-H. Pauzé v. Frank McVay, New-York, H.-R.-N. Clau Co., Regd. et Geo. Saint-Germain, Montréal, \$325.
 Léon Geldra v. Can. Steel Foundries, Ltd, Montréal, \$450.
 A. & F. Baillargeon Express Co. v. L. Rafferty, Montréal, \$196.

ABANDON JUDICIAIRE

Par. J.-O. Gauvreau, Montréal, W. Drouin, gardien provisoire.
 Par J.-A. Leclair, Montréal, G.-C. Deenean, gardien provisoire.
 Par A. Pelletier et Montreal Thompson Shoe Co., Ltd, créanciers.

NOUVELLES COMPAGNIES FEDE- RALES

Bellerose Securities Co., Ltd, Toronto, \$2,500,000.
 O'Connors Ltd, Montréal, \$100,000.
 Imperial Oil Ltd, Toronto, \$50,000,00.
 R.-R. Marshall's Ltd, Montréal, \$40,000.
 Beaver Trading and Transportation Co., Ltd., Toronto, \$3,000,000.
 Bond and Shares Co., Ltd, Montréal, \$2,000,000.
 Regal Cuttery Co., Ltd. v. Toronto, \$50,000.
 Electric Smelting Co. of Brantford, Ltd. v. Brantford, Ont., \$45,000.
 Douglas Breimner & Co., Ltd, Montréal, \$50,000.
 British Explosives Ltd., Ottawa, \$50,000.
 Bell Novelty and Fancy Goods, Co., Ltd, Winnipeg, \$50,000.
 Dominion Loose Leaf Co., Ltd, Ottawa, \$500,000.

GUIDE DE L'ACHETEUR

ET

LISTE PARTIELLE DES PRODUITS DE NOS ANNONCEURS

Pourquoi ne pas se tenir au courant des prix et faire un profit raisonnable? Nous donnons ici une liste de différents produits du Canada et d'ailleurs. Consultez ce document avant d'acheter et écrivez à ces maisons afin de connaître leurs prix.

- Acier en barre**
Nova Scotia Steel Co.
Steel Co. of Can.
B. & S. H. Thompson.
- Affiche-réclame**
Canadian Poster Co.
- Allumettes**
The E. B. Eddy & Co., Ltd.
- Architecte**
L. R. Montbriand.
- Armes à feu**
Remington Arms Co.
Dupont de Nemours.
- Assurances-feu**
Assurance Mont-Royal.
British Colonial Fire Ins. Co.
Cie d'Ass. Mut. du Commerce.
Eshhart & Evans.
Liverpool-Manitoba.
Western Ass. Co.
- Assurance-vie**
Canada Life Ass. Co.
La Prevoyance.
Sun Life Ass. Co.
- Auditeur**
Benoit et DeGrosbols.
- Banques**
Banque d'Hochelega.
Banque Nationale.
Banque Molson.
Banque Provinciale.
- Banquier**
Garand, Terroux & Co
- Bas**
Chipman Holton Knitting Co.
- Beurre de Peanüt**
Wm. Clark, Ltd.
- Bière et Porter**
Molsons Breweries.
National Breweries.
- Biscuits**
McCormick Biscuits.
Montreal Biscuits Co.
- Boîtes en fer blanc lithographiées**
J. N. Warminton & Co.
- Borax**
B. & S. Thompson & Co., Ltd.
- Bouchons**
S. H. Ewing & Sons.
- Bourrures et colliers pour American Pad & Textile Co**
- Broche d'embouteillage**
S. H. Ewing & Sons.
- Cacao**
Walter Baker Co.
Borden Milk Co.
Cowan & Co.
- Cafés**
Kearney Bros., Ltd.
- Café condensé**
Borden Milk Co.
- Caisse Enregistreuse**
National Cash Register Co.
- Capsules pour bouteilles**
S. H. Ewing & Sons.
- Casquettes**
Cooper Cap. Co.
- "Catsup"**
Wm. Clark, Ltd.
Heinz Co.
- Charbon**
Geo. Hall Coal Co
- Chocolats**
Walter Baker & Co.
- Cigarettes**
Imperial Tobacco Co
- Ciment**
Canada Cement Co.
- Cognac**
Henri Roy.
- Cornichons**
Heints & Co.
L. Semeteys.
- Corn Starch (Amlon)**
The Canada Starch Co.
- Courroies pour boîtes**
J. E. Beauchamp & Co.
- Coton (manufacturier)**
Dominion Textile Co.
- Crème de tartre**
B. & S. H. Thompson & Co.
Ltd.
- Curateur**
E. St-Amour.
- Cuves**
The E. B. Eddy & Co.
- Eaux gazeuses**
Art. Brodeur.
- Epingle à linge**
Wm. Cane & Sons Co.
- Essences Culinaires**
Henri Jonas & Cie.
- Claques**
Can. Consolidated Rubber Co.
- Clous-grappins**
J. N. Warminton & Co.
- Collection de comptes**
Handy Collection Ass'n.
- Collets (faux-cols)**
Cluett, Peabody & Co.
- Comptables**
Benoit & DeGrosbols.
L. A. Caron.
Gagnon & L'Heureux.
Gonthier & Midgley.
- Confiseries**
McCormick Biscuit Co.
Montreal Biscuit Co.
- Confitures**
Dominion Canners, Ltd.
L. Semeteys.
- Conserves de viande**
Wm. Clark, Ltd.
Dominion Canners, Ltd.
- Conserves de fruits**
Dominion Canners, Ltd.
- Crochets pour seaux**
J. N. Warminton & Co.
- Enseignes décalcomanie pour vitrines**
J. N. Warminton & Co.
- Enseignes et Nouveautés**
J. N. Warminton & Co.
- Essence culinaire**
Henri Jonas & Cie.
- Farine**
Lake of the Woods Milling Co.
- Farine préparée**
Brodie & Harvie.
- Ferblanc**
A. C. Leslie & Co., Ltd.
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Ferronnerie etc.**
Aug. Couillard.
L. H. Hebert & Cie.
Lewis Bros.
- Fèves au lard**
Wm. Clark, Ltd.
Dominion Canners, Ltd.
- Gants de toilette**
Hudson Bay Knitting Co.
- Ficelle**
Beveridge Paper.
- Gants de coton**
American Pad, Textile Co.
Hudson Bay Knitting Co.
- Ginger Ale**
Art. Brodeur.
- Gelées**
Dominion Canners, Ltd.
- Glycérine**
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Hardes faites**
Victoria Clothing.
- Harengs en boîte**
Connors Bros., Ltd.
- Hôtel à Québec**
Hotel Victoria.
- Huîtres**
Connecticut Oysters Co.
- Huile de foie de morue**
La Cie J. L. Mathieu.
- Huile de pétrole**
Imperial Oil Co.
- Imprimerie**
A. Letourneau.
- Jello (Gélatine)**
Genesee Pure Food.
- Lait condensé**
Borden Milk Co.
Canadian Milk Products Co.
- Lanque marquée**
Wm. Clark, Ltd.
- Levure (Yeast)**
F. W. Gillett & Co.
- Liens pour boîtes**
J. N. Warminton & Co.
- Limes**
Nicolson File Co.
- Liquidateur**
E. St. Amour.
- Lumière de poche**
Spleman Agencies.
Canadian Nat. Carbon Co
- Macaroni**
The C. H. Catelli Co.
- Machines à cordonnerie**
United Shoe Machinery.
- Marchandises sèches**
Greenfields Ltd.
P. P. Martin & Cie, Ltee.
Alp. Racine, Ltee.
- Marinades**
L. Semetey.
- Marmelade**
Dominion Canners, Ltd
- Mélasses**
West India Co.
Leacock Co.
- Métaux en lingots**
Leslie & Co.
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Mince meat (viande hachée)**
Wm. Clark, Ltd.
- Monuments, etc.**
J. Brunet.
- Mops (Vadrouilles)**
Channell Chemical Co.
- Morillons pour crates**
J. N. Warminton & Co.
- Munitions**
Remington Arms Co.
- Nouritures pour enfants**
Borden Milk Co.
- Opticiens**
J. A. Langlois.
- Overalls (Salopettes)**
Carhart - Hamilton Cotton Mills.
- Pain pour oiseaux**
Cottam Bird Seed.
- Papeterie**
Beveridge Paper.
Jos. Fortier.
J. B. Rolland & Fils.
- Papier**
Beveridge Paper.
The E. B. Eddy & Co.
McArthur & Cie.
- Papier à construction**
Bird & Son.
A. McArthur.
The Patterson Mfg. Co. (Amatites).
- Panier à mouches**
Tanglefoot.
- Papier-toilette**
Beveridge Paper.
The E. B. Eddy & Co
- Pattes de cochons**
Wm. Clark, Ltd.
- Peintures**
Jamieson.
Martin-Senour & Co.
McArthur-Irwin.
Brandram-Henderson.
- Pelles**
J. E. Beauchamp & Co.
J. H. Roper & Co.
- Planches à laver**
E. B. Eddy & Co.
- Plumes de volailles**
P. Poulin & Cie.
- Poêles à l'huile**
Imperial Oil Co., Ltd.
- Poisson**
D. Hatton & Co.
- Poli pour auto**
Channell Chemical Co.
- Poli pour meubles**
Channell Chemical Co.
- Pots en grès**
Toronto Pottery Co.
- Poudre à laver**
Canadian Salt Co.
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à nettoyer**
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à pâte**
E. W. Gillett & Co.
- Presses à papier**
Climax Baler Co.
- Remèdes patentés**
Chamberlin Med. Co.
- Réservoirs à gasoline et à l'huile**
S. F. Bowser & Co.
- Riz**
Mount Royal Mills & Mfg. Co.
- Rye whiskey**
Hiram Walker.
- Sacs d'épicerie**
The E. B. Eddy & Co.
- Sacs à farine**
E. B. Eddy & o.
- Sardines**
Connors Bros.
- Sauce "Worcestershire"**
Canada Sauce & Vinegar Co.
- Saucisse**
Dionne Sausage Co.
- Saumon fumé**
D. Hatton & Co.
- Savons**
The N. K. Fairbanks & Co.
Fels & Co.
- Scies**
Disston, Henry & Sons, Inc.
Simonds Canada Saw.
Manufacture de Scies de Levis.
- Seaux**
J. N. Warminton & Co.
- Seaux**
The E. B. Eddy & Co.
- Sel**
Canadian Salt Co.
- "Shredded Wheat"**
Canadian Shredded Wheat Co.
- Sirip de canne**
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Sirip de blé-d'Inde**
Canada Starch Co.
- Sirip de fruits**
Dominion Canners Ltd.
- Sirip pour le rhume**
La Cie J. L. Mathieu.
- Soda caustique**
Canadian Salt Co.
- Soda à laver**
Church & Dwight,
- Soda à pâte**
Church & Dwight,
- Soupe en boîte**
Wm. Clark, Ltd.
- Sous-vêtements**
Schofield Woolen Co.
Kingston Hosiery.
- Sucre**
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Tabac à chiquer**
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à priser**
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à fumer en palette**
The Imp. Tobacco Co.
- Thé**
Furuya & Nichimura.
Kearney Bros., Ltd.
- Thé de boeuf**
Wm. Clark, Ltd.
- Toitures**
A. McArthur & Co., Ltd.
- Tôle d'acier**
Leslie.
Nova Scotia Steel Co
- Vermicelles**
The C. H. Catelli Co., Ltd.
- Vernis**
McArthur-Irwin.
Martin-Senour.
Glidden Varnish Co.
- Vernis à chaussures**
Nugget Polish Co.
- Vêtements imperméables**
Can. Cons. Rubber Co.
- Volailles**
P. Poulin & Cie.
- Whiskey**
Jos. Seagram.
J. P. Wiser & Sons, Ltd.

Table Alphabétique des Annonces

Arlington 38	Cie Impériale Enre. 4	Hall Coal Co. 28	McArthur, A. 31
Assurance Mont-Royal 24	Clark, Wm. 8	Handy Collection Asso- ciation. 25	McArthur-Irwin Couverture
Baker & Co. (Walker) 8	Cluett, Peabody 40	Hatton Co. 10	Montbriand, L.-R. 46
Banque d'Hochelaga . 22	Connors Bros. 12	Hudon & Orsali. 5	Montreal Biscuit. 4
— Nationale 22	Cottam Bird Seed. 46	Heinz. 6	Nova Scotia Steel Co. . 22
— Molson 22	Couillard, Auguste . . 46	Imperial Tobacco. . . . 13	Nicholson File. 31
— Provinciale 22	Dionne's Sausage 8	Jonas & Cie, H. Couverture intérieure 2	Poulin, P. & Cie. 46
Beauchamp 28	Domestic Pure Food . 19	Kingston Hosiery 40	Racine 35
Benoit et De Grosbois 24	Dom. Canners (Ltd.). . 3	Langlois, J.-A. 24	Rolland & Fils, J.-B. . 46
Beveridge Paper. . . . 31	Dominion Textile Couverture	La Prévoyance 24	St-Amour, Ernest, . . . 46
British Colonial Fire Assurance 24	Dominion Wadding . . 43	Lawrence & Co. 11	St. Lawrence Sugar Co. 9
Brodeur, A. 8	Eddy, E. B. & Co. 9	Leslie & Co., A. C. . . . 31	Schofield 36
Brodie & Harvie 8	Esinhart & Evans . . . 24	Letourneau, Alb. 25	Semetey, L. 8
Brunet, J. 28	Fontaine, Henri 46	Lewis Bros. 26	Steel Trough & Mach. Co. 28
Canada Cement 30	Fortier, Joseph 46	Liverpool-Manitoba . . 24	Sun Life of Canada . . 24
Canada Life Assurance Co. 24	Gagnon & L'Heureux. 46	Manufacture de Hardes de Victoriaville. . . . 41	United Shoe Machinery Co., (Ltd.) . . . Couvert
Canadian Salt. 11	Garand, Terroux & Cie 46	Martin, P.-P. 37	Western Ass. Co. 24
Caron, L.-A. 46	Gillet Co.(Ltd.)E. W. 12	Mathieu (Cie J.-L.) . . 8	White Horse Scotch . 21
Chaput, 7	Gonthier & Midgley . . 46		
Chipman-Holton 39	Greenshields 32		
Church & Dwight 6			
Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce 24			

Maison fondée en 1870
AUGUSTE COUILLARD
 IMPORTATEUR DE
 Ferronnerie et Quincaillerie, Verres
 à Vitres, Peinture, etc.
 Spécialité: Poêles de toutes sortes
 Nos 232 à 239 rue S.-Paul
 Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

New Victoria Hotel
 H. FONTAINE, Propriétaire
 QUEBEC
 L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
 Plan Américain. Taux, à partir de \$2.00

GAGNON & L'HEUREUX
 COMPTABLES LICENCIÉS
 (CHARTERED ACCOUNTANTS)
 Chambres 315, 316, 317, Edifice
 Banque de Québec
 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Bell Main 4912.
 P.-A. GAGNON, C.A.
 J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
 MAIN 3570
 Comptable licencié
 Institut des Comptables et Au-
 diteurs de la Province du Québec
 48, Notre-Dame-O., Montréal

GARAND, TERROUX & CIE
 Banquiers et Courtiers
 48 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

Vient de Paraître
**ALMANACH ROLLAND, AGRI-
 COLE, COMMERCIAL ET
 DES FAMILLES**
 — 52e Année —
 Publié par la
 COMPAGNIE J.-B. ROLLAND
 & FILS,
 MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usages, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, oeuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la Ville", par S. Clapin; "Marraine et Filleul", par A. D. DeColles; "Un héros inconnu", par R. Girard; "Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoolisme, par le Dr. J. Gaurreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX
 15c, — franco par la malle, 20c.

L.-R. MONTBRIAND
 Architecte et Mesureur,
 230 rue S.-André, Montréal.

AIN POUR OISEAU est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

ERNEST ST-AMOUR
 Curateur et Liquidateur de Faillites
 Commissaire pour Québec
 Edifice Banque de Québec
 No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Main 3235.
 Chambres 713-714.

JOSEPH FORTIER
 Fabricant-Papetier
 Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules de bureau.
 210 OUEST RUE NOTRE-DAME
 (Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY
 Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé
GONTHIER & MIDGLEY
 Comptables et Auditeurs
 103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL
 Téléphone MAIN 2701-9
 Adresse télégraphique - "GONTHLEY".

**Volaille Vivante, Oeufs Frais
 Pondus et Plume**
 Demandés par
P. POULIN & CIE
 MARCHE BONSECOURS, MONTREAL
 Remises Promptes. Pas de Commissions
 Demandez les prix par lettre.

MACHINERIE DE CORDONNERIE

Pour tous Travaux depuis la mise
en Forme jusqu'au Finissage

TRADE



MARK

Systèmes Goodyear
pour Cousu-Trépointe et
Cousu - Chaussou

Machines "Consolidated"
à monter d'après la
Méthode Manuelle

Presses
à découper les Tiges
Modèles C.

Machines Rapides
"Standard"
A visser les semelles

Machines Davey à
cheviller bois
avec bigorne

Machines à Enfoncer les clous protège-talon --- Machines
à Estamper, à Charger, à Poser, à Fraiser, à Gouger, à Verrer
et à Finir les Talons --- Machines à clouer "Loose Nailer" et
Machines à Bonbouter --- Machines à Cimenter, à Poncer et
à Parer --- Machines à Entoiler les Premières, "Série Gem" ---
Machines à Poser les Oeillets --- Oeillets, Cambrillons,
Brosses, etc. : : : : :

United Shoe Machinery Co. of Canada, Limited

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO.

28 rue Demers, Québec (P.Q.)
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest.

MONTREAL (P.Q.).
Avenue Bennett et rue Boyce,
MAISONNEUVE.

Tout ce qui se fait en Coton

Comprenant : Tissus Imprimés, Crêpes, Galateas, Toiles pour Chemises, Canevas, Scrims à Rideaux, Coutils, Couvertures en Coton, Couvre-pieds Ouatés, Couvre-lits, Couvre-meubles, Draps et Toiles pour Draps, Taies d'oreillers, Etoffes longues pour robes, Batistes, Coutils d'art, Cotons blancs et gris, Serviettes de toilette et Toiles pour serviettes, Sacs, Fils, Ficelles et Tapis.

Dominion Textile Co. Limited

MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG

